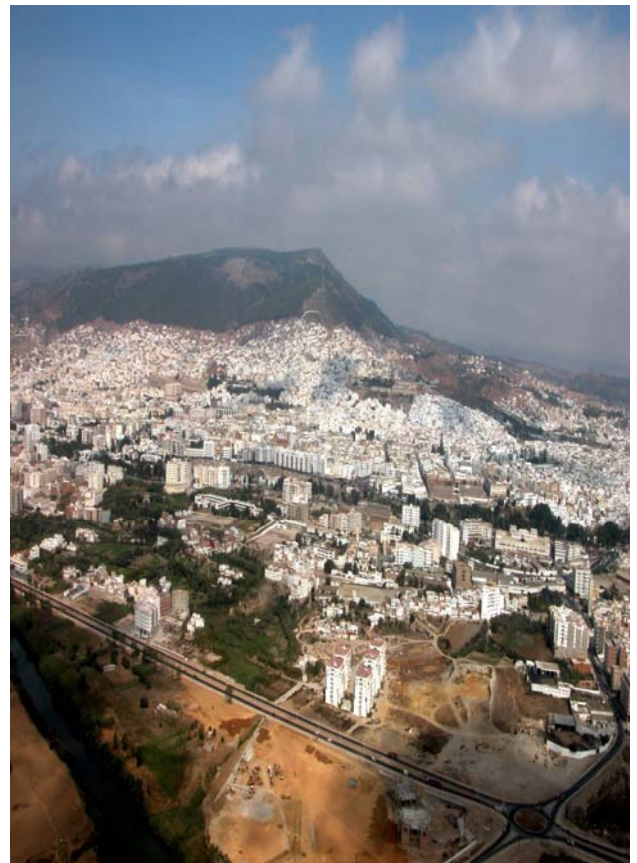
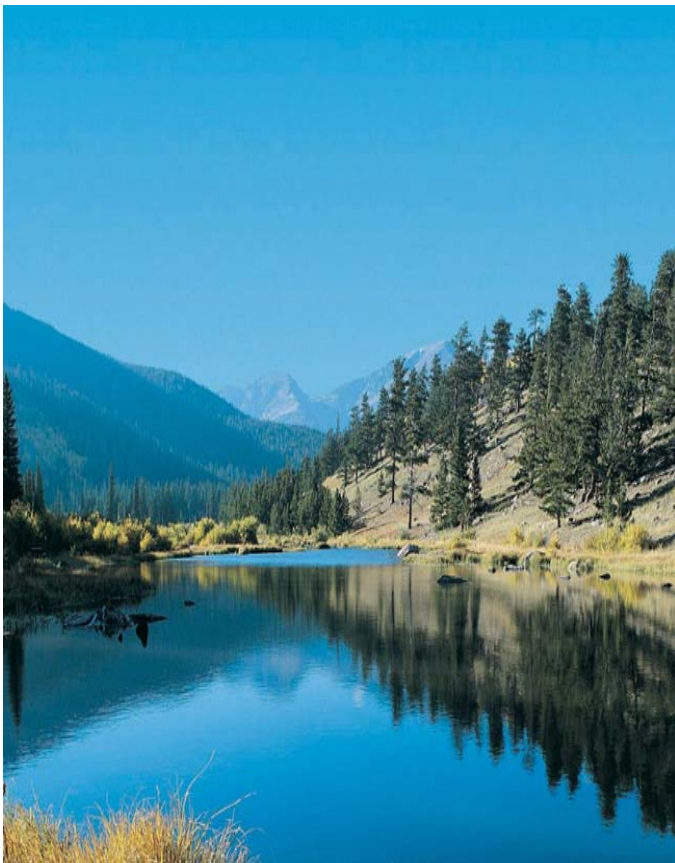


ROYAUME DU MAROC
MINISTERE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE TETOUAN
PROVINCE DE TETOUAN



MONOGRAPHIE DE LA PROVINCE DE TETOUAN



SOMMAIRE

- INTRODUCTION GENERALE	3
I - GENERALITES	
A- APERCU HISTORIQUE	4
B- APERCU GEOGRAPHIQUE	5
C- MILIEU NATUREL	7
D- MILIEU HUMAIN	10
E- DECOUPAGE ADMINISTRATIF ET COMMUNAL	18
II - SECTEUR AGRICOLE	
A- AGRICULTURE	21
B- ELEVAGE	24
C- FORETS	27
III - SECTEUR DE LA PECHE MARITIME	
30	
IV - SECTEUR INDUSTRIEL	
33	
V - SECTEUR ENERGETIQUE ET MINIER	
37	
VI - SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE	
46	
VII - INFRASTRUCTURES DE BASE	
52	
VIII - SECTEUR TOURISTIQUE	
58	
IX - SECTEUR COMMERCIAL	
63	
X - SECTEUR BANCAIRE	
65	
XI - SECTEUR DES TRANSPORTS	
66	
XII - SECTEUR SOCIAL	
A- EDUCATION NATIONALE	71
B- FORMATION PROFESSIONNELLE	75
C- SANTE	78
D- HABITAT	83
E- AFFAIRES CULTURELLES	87
F- JEUNESSE ET SPORT	90
G- ARTISANAT	91
H- ENTRAIDE NATIONALE	95
- CONCLUSION	97

INTRODUCTION GENERALE

Située à l'extrême nord du pays, la Province de Tétouan joue le rôle vital du "feuillage bruissant aux vents de l'Europe" de ce grand arbre appelé Royaume du Maroc, que feu SA MAJESTE LE ROI HASSAN II puisse le tout puissant ait son âme en sa sainte miséricorde, a évoqué avec tant d'amour et de vénération dans son célèbre ouvrage "LE DEFI".

Longtemps métropole de la grande Andalousie, cette vieille cité, où cohabitent parfaitement la modestie des ruelles peintes à la chaux et la noblesse des grandes portes, jamais ouvertes aux capitulations, sinon à la conquête par l'Islam, de l'Espagne, a connu depuis la VIIIème siècle, l'instauration du grand empire islamique avec l'ère du premier prince omayyade Abderrahman 1er.

Son cadre géographique, que caractérise un relief essentiellement montagneux et un climat méditerranéen, détermine parfaitement les particularités de son économie, marquée par un secteur touristique essentiellement balnéaire, avec, toutefois, des perspectives de diversification et d'ouverture sur d'autres types de tourisme, en l'occurrence le tourisme vert, d'un secteur industriel embryonnaire, mais qui entrevoit un nouvel élan avec la création de nouvelles zones industrielles, d'un secteur agricole traditionnel, basé sur une agriculture de subsistance pratiquée sur des micro parcelles et un élevage extensif essentiellement à base de caprins et d'un secteur de pêche, qui quoique traditionnel et souffrant d'une carence en matière d'infrastructures portuaires d'accueil, est appelé à jouer un rôle d'envergure dans l'économie locale avec la réalisation future de ports et de quelques abris de pêche.

En effet, sa position privilégiée au milieu de ce maillon que constituent les préfectures et provinces du nord du Royaume et son rang historique et civilisationnel, sont-ils autant d'indicateurs socioculturels prédestinant cette Province à reprendre le flambeau pour ciseler, dans le cadre de la Région, un décollage économique global, avec la même orfèvrerie qu'elle l'avait fait, sur l'échiquier politique, lors de la lutte pour la libération de la nation.

A cet égard, de louables efforts sont déployés à différents niveaux en vue de sortir cette région de son enclavement et ce, par la canalisation de certains projets d'investissement à même de permettre la revalorisation de l'économie locale, eu égard aux potentialités naturelles dont elle dispose et à sa position stratégique, lesquels projets constituent des indicateurs précurseurs du développement répondant aux aspirations des pouvoirs publics et aux vœux des populations locales.

I - GENERALITES

A - APERCU HISTORIQUE

Plusieurs sites préhistoriques, dont les vestiges demeurent jusqu'à nos jours, tels ceux de Tamouda, témoignent que la vallée de l'Oued Martil a toujours exercé une attraction sur les hommes qui s'y établirent afin de profiter des possibilités de chasse et de pêche. Ainsi et durant l'antiquité, des comptoirs phéniciens et romains ont été établis aussi bien le long de la côte que dans la vallée de l'Oued en question.

Avant la conquête arabe du Maroc, les Gothes avaient colonisé les côtes méditerranéennes à partir de l'Espagne; c'est dans cette période, après la chute de Rome, qu'apparaît le nom de Tétouan (Titaouine) comme point stratégique pour les Gothes.

Conquise au VIIIème siècle par les arabes, Tétouan connaîtra durant les sept siècles suivants un grand nombre de guerres et sa position avancée vis à vis de l'Espagne, lui imposa des conflits permanents avec Sebta. En effet, pendant cette période tourmentée de son histoire, elle fut complètement détruite par Henri III de Castille en 1400. Celle-ci n'a été reconstruite et restaurée de ses ruines qu'après 90 ans avec l'arrivée des Andalous expulsés d'Espagne sous la commande de Abou Al Hassan Ali Al Mandri. Ce n'est donc que vers la fin du XVème siècle, période marquée par d'importants événements, entre autres, la prise de Sebta par les portugais en 1415, la liquidation du dernier Royaume musulman en terre d'Espagne en 1492 et, par voie de conséquence, l'afflux considérable des musulmans d'Espagne et la perte de Tanger et des autres ports de la péninsule tingitane, que cette ville a vu se confirmer son rôle de cité voire même de métropole.

En outre, la nostalgie ressentie par les réfugiés du Royaume de Grenade, qui désiraient s'installer à deux pas de la patrie perdue et de son milieu naturel, et l'arrivée des Morisques expulsés, sont autant de facteurs qui ont fait la gloire de Tétouan à cette époque qui a connu l'avènement de l'émergence des familles Naksiss et Ghailane en une principauté quasi-autonome, couvrant tout le nord du Maroc et tirant sa richesse de la capture des vaisseaux ibériques et européens.

Ces caractéristiques, à la fois stratégiques et politiques, ont fait de cette ville le carrefour des contacts du Royaume avec l'Europe et les pays de l'est méditerranéen, et aussi une des capitales du nord marocain, les plus indépendantes vis-à-vis du pouvoir central, comme l'a démontré l'expérience des Naksiss et celle des Ghailan au début de la dynastie Alaouite et l'occupation coloniale (1912-1956) n'a fait que consolider ces caractéristiques en promouvant cette ville en capitale administrative du protectorat espagnol et siège du représentant de l'Etat marocain, en l'occurrence le Khalifa du Sultan.

Durant cette même période, Tétouan a joui, pour des considérations de prestige, d'une attention particulière de l'administration coloniale sur les plans économique et social (constructions administratives, création d'établissements d'enseignement et de santé, installation d'usines...).

B - APPERCU GEORGRAPHIQUE

La Province de Tétouan est située à l'extrême nord du Royaume. Elle est limitée au nord par la Province de Fahs-Anjra et la Préfecture de M'diq-Fnideq, à l'ouest par la Préfecture de Tanger-Asilah, au sud par les provinces de Larache et Chefchaouen et à l'est par la mer Méditerranée.

Son territoire s'étend sur une superficie de 2.574 Km², soit 22,25% de la superficie totale de la Région Tanger-Tétouan (11.570 Km²) et 0,36% de la superficie totale du territoire national (710.850 Km²). Par rapport à la Région Tanger-Tétouan, cette Province est placée au troisième rang parmi les cinq provinces et les deux préfectures qui la composent. Ainsi, elle se trouve placée après les provinces de Chefchaouen et Larache et juste avant la Préfecture de Tanger-Asilah, la Province de Fahs-Anjra et la Préfecture de M'diq-Fnideq.

La répartition de la superficie de la Province par commune se présente comme suit :

COMMUNES	SUPERFICIE (en Km ²)
-Tétouan	77,77
-Martil	33,50
-Ain Lahcen	103,00
-Souk El kdim	76,99
-Jbel Hbib	84,01
-Béni Harchen	179,79
-Mallalyenne	62,55
-Saddina	60,30
-Oued Laou	65,14
-Béni Leït	111,06
-Al Hamra	200,00
-Al Ouad	352,93
-Oulad Ali Mansour	208,26
-Béni Idder	90,34
-Sahtryenne	109,20
-Bghaghza	149,78
-Al Kharroub	71,13
-Zaïtoune	51,70
-Azla	85,80
-Zinat	105,21
-Dar Ben karrich	33,50
-Béni Saïd	133,28
-Zaouiat Sidi Kacem	128,76
Total	2.574

**SITUATION DE LA PROVINCE DE TETOUAN
AU NIVEAU DE LA REGION TANGER-TETOUAN**



C - MILIEU NATUREL

a - Relief

La Province de Tétouan s'étend sur une aire géographique caractérisée par un paysage essentiellement montagneux (partie ouest de la chaîne rifaine) à topographie très accidentée et tourmentée, à l'exception de certaines zones à relief peu élevé et de quelques plaines méditerranéennes très exiguës, telles celles de Martil, Ajras, Oued Laou et Mallalyenne. Toutefois, l'ossature montagneuse est interrompue localement par des bassins intérieurs, des couloirs et des vallées où la topographie est plutôt de type collinaire ou semi plane.

La répartition de la superficie de la Province par type de relief se présente comme suit :

-Montagnes	70 %
-Collines	15 %
-Vallées/cuvettes	10 %
-Plaines et plateaux	05 %

En général, le substratum peut être divisé, du point de vue géologique, en quatre zones distinctes, à savoir :

-La dorsale calcaire qui prend la forme d'un croissant s'étalant de la Méditerranée au nord jusqu'aux limites de cette Province du côté de celle de Chefchaouen. Elle présente un relief accidenté dominé par les affleurements rocheux et couverte par une mosaïque constituée de parcours, de boisements naturels et artificiels et d'îlots de cultures sur terrasses. Cette dorsale calcaire joue un rôle de réservoir d'eau qui alimente les nombreuses sources situées sur les versants des montagnes.

-Les chaînes numidiennes intérieures gréseuses sont constituées d'un ensemble de montagnes à relief relativement peu tourmenté et sont couvertes de massifs forestiers parsemés de clairières cultivées.

-Les plaines étroites de la façade méditerranéenne présentant un relief relativement plat à faible altitude, où l'on s'adonne à une agriculture moderne.

-Les couloirs et les bassins intérieurs s'intercalant entre les chaînes de montagnes et dont on cite notamment le couloir qui s'étend de Khémis Anjra à Béni Hassan. A l'intérieur, l'occupation des sols est partagée entre les formations forestières, les parcours et la culture céréalière.

b - Zones naturelles

Par leur morphologie, on distingue les grandes zones suivantes :

- Le bas rif septentrional
- le haut rif gréseux
- la dorsale calcaire
- Le versant méditerranéen
- Les plaines littorales

c - Types de sols

Les sols qu'on rencontre au niveau de cette Province sont assez diversifiés et se répartissent comme suit :

-Entre la côte méditerranéenne et la dorsale calcaire, on trouve des sols rouges fersialitiques planosoliques entrophes sur les versants nord et pelesols marmorisés sur les versants sud et ouest.

-Dans les plaines, ces sols deviennent peu évolués, d'apport alluvial à caractère vertique et souvent calcaires et profonds.

-Au niveau de la dorsale calcaire, ce sont des sols à sesquioxydes de fer fersialitiques nodaux et fersialitiques à caractère andique. Ces sols sont souvent squelettiques avec apparition de bab-lands en altitude.

-A l'ouest de la dorsale calcaire, on trouve des sols brunifiés et bruns entrophes, mais peu évolués et peu épais, des sols bruns calcaires vertiques, des sols calcaires humifères et des sols rouges fersialitiques.

Ces formations sont dans l'ensemble favorables à la végétation forestière, mais peu souvent sensibles à l'érosion, particulièrement sous le climat assez pluvieux de la région. Les lessivages ont laissé aujourd'hui des sols peu profonds et peu fertiles.

d - Climat

La climatologie de la Province comporte une diversité comparable à celle du relief. Mais en général, l'existence de deux saisons différentes, à savoir une saison pluvieuse et humide du mois d'Octobre au mois d'Avril et une autre nettement sèche du mois de Mai au mois de Septembre, permet de classer la Province de Tétouan parmi les régions à climat de type méditerranéen.

*** Pluviométrie**

En raison de sa situation géographique et de son relief, la Province de Tétouan est le siège d'abondantes précipitations. Ces dernières se caractérisent par une grande variabilité, aussi bien dans le temps que dans l'espace. Ainsi, elles présentent un gradient décroissant du nord au sud et de l'ouest à l'est.

Aussi, à l'exception du versant méditerranéen où le cumul des précipitations est relativement faible, variant de l'ouest à l'est (600 mm à Martil et 460 mm à Oued Laou), le reste de la zone enregistre en général un cumul pluvial annuel dépassant 650 mm en moyenne.

*** Température**

Les températures sont influencées d'un côté par la proximité de la mer Méditerranée et de l'océan Atlantique, qui contribuent à l'adoucissement de celles-ci sur une bonne partie de la zone, et de l'autre côté par l'altitude et les vents, notamment le "chergui" (vents d'est).

A basse altitude, les températures moyennes entraînent un climat assez doux, avec des périodes très chaudes pendant les mois de Juillet et Août (28,3°C à 32,9°C) et des périodes très froides pendant les mois de Janvier et Février (5,3°C à 8,6°C).

* Vents

L'influence maritime sur le climat est ressentie par les vents de la région. En effet, deux vents prédominent pendant l'année : l'un d'origine atlantique (Gharbi) et l'autre d'origine méditerranéenne (Chergui).

Les vents d'ouest, d'origine océanique, prédominent du mois de Novembre au mois de Mars et entraînent des précipitations, alors que les vents du nord-ouest, prédominant au printemps et en été, donnent lieu, au printemps, à un temps nuageux et brumeux, et favorisent, à partir du mois de Mai, un temps sec et assez stable.

e - Ressources hydriques

La Province de Tétouan est traversée par plusieurs oueds ; parmi les principaux, on peut citer l'Oued Martil et l'Oued Laou dont les débits varient de 15 à 70 l/s.

De même, il existe trois barrages (Nakhla, Ajras et Oued Laou), de même que 4.565 puits et 49 principales sources d'eau, permettant l'irrigation d'une superficie de l'ordre de 6.480 ha répartie sur 160 périmètres de petite et moyenne hydraulique.

Pour ce qui est de l'infrastructure hydraulique, il y a lieu de citer :

- 2 barrages destinés à l'irrigation
- 42 Km de conduites d'irrigation
- 25 Km de canaux principaux
- 37 Km de canaux principaux et secondaires.

D - MILIEU HUMAIN

La Province de Tétouan possède un potentiel humain relativement important. En effet, d'après le recensement général de la population et de l'habitat de l'année 2004, cette Province compte 514.377 habitants, soit 20,91% de la population de la Région Tanger-Tétouan qui compte 2.460.220 et 1,73% de la population nationale estimée à 29.680.069 habitants. Elle est, de ce fait, considérée comme moyennement peuplée, dans la mesure où sa densité est estimée à 199,8 hab./Km², alors que la densité nationale est de 41,75 hab./Km².

Comparés aux données du recensement général de l'année 1994, les résultats de celui de l'année 2004 dégagent un accroissement global de 17,5% ; le taux d'accroissement annuel moyen de la population au cours de la période intercensitaire étant en effet de 2,1% contre 1,4% au niveau national.

La répartition de la population par commune se présente, durant les trois derniers recensements, comme suit :

COMMUNES	R.G.P.H 1982	R.G.P.H 1994	R.G.P.H 2004
-Tétouan	206.565	277.516	318.698
-Martil	9.185	23.143	39.011
-Aïn Lahcen	5.742	6.473	6.552
-Souk El kdim	5.717	6.964	7.434
-Jbel Hbib	3.769	3.833	4.196
-Béni Harchen	7.155	8.006	7.646
-Mallalyenne	8.366	7.610	9.970
-Saddina	4.569	5.329	6.655
-Oued Laou	5.205	7.575	7.478
-Béni Leit	3.595	4.450	5.364
-Al Hamra	6.664	8.699	10.156
-Al Ouad	8.500	10.146	11.135
-Oulad Ali Mansour	4.235	4.890	5.612
-Béni Idder	3.391	4.049	4.620
-Sahtryenne	4.378	6.704	7.402
-Bghaghza	3.610	5.645	6.457
-Al Kharroub	4.569	2.588	3.018
-Zaitoune	5.958	6.420	8.481
-Azla	7.430	10.094	12.589
-Zinat	2.004	5.565	6.539
-Dar Ben karrich	2.900	5.274	6.652
-Béni Saïd	6.067	7.331	8.217
-Zaouiat Sidi Kacem	7.750	9.479	10.495
Total	327.324 hab.	437.783 hab.	514.377 hab.

La comparaison des résultats des deux derniers recensements de la population dégage une augmentation de 76.594 habitants, soit 17,5% sur une période de dix ans, taux supérieur à celui enregistré au niveau national (13,83%) et inférieur à celui régional (20,83%).

POPULATION	RECENSEMENT 1994	RECENSEMENT 2004	VARIATION 2004 / 1994	TAUX ACCROISS. ANNUEL MOYEN
-Province de Tétouan	437.783	514.377	+17,5 %	2,1 %
-Région Tanger-Tétouan	2.036.032	2.460.220	+20,83 %	2,0 %
-Maroc	26.073.717	29.680.069	+13,83 %	1,4 %

a - Population et milieu de résidence

Selon le recensement général de l'année 2004, la population de la Province s'élève à 514.377 habitants dont 371.030 urbains et 143.347 ruraux, soit respectivement 72,13% et 27,87% de l'ensemble de la population.

L'évolution des populations urbaine et rurale, durant les trois derniers recensements, se présente comme suit :

POPULATION	RECENSEMENT 1982	RECENSEMENT 1994	RECENSEMENT 2004
-Population urbaine	208.799	311.770	371.030
-Population rurale	118.525	126.013	143.347

La population urbaine a enregistré, entre les années 1994 et 2004, dates des deux derniers recensements, un accroissement global de 59.260 habitants, soit 19,00%; la population rurale n'a enregistré, en revanche, qu'un accroissement de 13,75%.

L'aspect le plus important de la population de la Province reste donc sa tendance à l'urbanisation. En effet, si en 1982 la population urbaine représentait 63,79% du total de la population, celle-ci est passée à 71,21% en 1994 et à 72,13% en l'an 2004. Cette tendance trouve ainsi son origine d'un côté dans l'exode massif de la population rurale vers les centres urbains et dans l'extension des périmètres urbains.

La comparaison par rapport aux populations urbaines et rurales nationales et régionales, fait ressortir ce qui suit (R.G.P.H 2004) :

POPULATION	POPULATION URBAINE	POPULATION RURALE	POPULATION TOTALE
-Province de Tétouan	371.030	143.347	514.377
-Région Tanger-Tétouan	1.432.882	1.027.338	2.460.220
-Maroc	16.339.561	13.340.508	29.680.069

La population urbaine de la Province représente ainsi 25,89% de la population urbaine de la région et 2,27% de la population urbaine nationale. La population rurale, quant à elle, représente 13,95% de la population rurale de la région et 1,07% de la population rurale nationale.

b - Effectif et taille des ménages

Le nombre de ménages recensés en 2004 au niveau de la Province s'élève à 106.076 dont 80.894 en milieu urbain et 25.182 en milieu rural, soit respectivement 76,26% et 23,74% de l'ensemble des ménages.

La taille moyenne des ménages, obtenue par le rapport entre l'effectif total de la population et le nombre de ménages, est de 4,85 personnes par ménage, taille inférieure à la taille moyenne nationale qui est de l'ordre de 5,24 personnes par ménage.

Par milieu de résidence, la taille moyenne des ménages dans la zone urbaine atteint 4,59 personnes par ménage, alors qu'elle atteint en zone rurale 5,69 personnes par ménage.

La répartition des ménages par commune se présente, durant les deux derniers recensements, comme suit :

COMMUNES	NOMBRE DE MENAGES (RECENSEMENT 1994)	NOMBRE DE MENAGES (RECENSEMENT 2004)	VARIATIONS (en %)
-Tétouan	53.405	68.821	+28,87
-Martil	4.801	9.141	+90,40
-Ain Lahcen	1.204	1.304	+8,31
-Souk El kdim	1.252	1.378	+10,06
-Jbel Hbib	720	818	+13,61
-Béni Harchen	1.511	1.462	-3,24
-Mallalyenne	1.377	1.965	+42,70
-Saddina	969	1.265	+30,55
-Oued Laou	1.317	1.722	+30,75
-Béni Leit	672	784	+16,67
-Al Hamra	1.317	1.610	+22,25
-Al Ouad	1.533	1.719	+12,13
-Oulad Ali Mansour	729	828	+13,58
-Béni Idder	686	772	+12,54
-Sahtryenne	1.188	1.268	+6,73
-Bghaghza	1.022	1.158	+13,31
-Al Kharroub	494	570	+15,38
-Zaïtoune	1.126	1.595	+41,65
-Azla	1.667	2.364	+41,81
-Zinat	880	1.120	+27,27
-Dar Ben karrich	924	1.351	+46,21
-Béni Saïd	1.150	1.422	+23,65
-Zaouiat Sidi Kacem	1.458	1.639	+12,41
Total	81.402	106.076	+30,31

c - Structure par sexe et par âge

*D*après les résultats du recensement général de l'année 2004, la population de la Province de Tétouan compte autant d'hommes que de femmes, soit respectivement 256.234 hab. (49,8%) et 258.143 hab. (50,2%). De même, l'examen de la composition de la population par tranches d'âge, dénote, ainsi qu'il est illustré dans le tableau ci-après, une similitude entre les deux sexes.

GROUPES D'AGE	EFFECTIFS			FREQUENCES (%)		
	MASCULIN	FEMININ	TOTAL	MASCULIN	FEMININ	TOTAL
-00-14 ans	78.146	76.851	154.997	15,2	14,9	30,1
-15-59 ans	156.231	158.769	315.000	30,4	30,9	61,3
-60 ans et plus	21.857	22.523	44.380	4,2	4,4	8,6
Total	256.234	258.143	514.377	49,8	50,2	100,0

Par ailleurs, l'indice synthétique de fécondité s'élève à 2,4 enfants par femme, dont 2,2 enfants par femme en milieu urbain et 3,5 enfants par femme en milieu rural, contre 2,5 au niveau national.

d - Analphabétisme et scolarisation

L'analphabétisme au niveau de cette Province touche plus du tiers des personnes âgées de 10 ans et plus. Autrement dit, le taux d'analphabétisme s'élève à 37,4% contre 43% à l'échelon national.

Le tableau ci-après retrace les valeurs du taux d'analphabétisme par sexe et par milieu de résidence (en %).

SEXE / M.R	URBAIN	RURAL	TOTAL
-Masculin	19,2	49,7	26,4
-Féminin	39,6	78,0	48,4
Total	29,5	63,6	37,4

Quant aux taux d'analphabétisme selon les grands groupes d'âge, ils se présentent, par sexe et milieu de résidence, ainsi qu'il suit :

M. RESIDENCE G. D'AGE /SEXE	URBAIN			RURAL			TOTAL		
	MASC.	FEMIN.	TOTAL	MASC.	FEMIN.	TOTAL	MASC.	FEMIN.	TOTAL
-10-14 ans	3,4	4,0	3,7	28,3	41,9	35,0	10,5	14,6	12,5
-15-24 ans	9,9	17,1	13,5	40,2	68,2	54,0	17,7	29,9	23,8
-25-34 ans	16,9	35,2	26,2	52,2	88,4	70,1	24,6	46,4	35,7
-35-49 ans	25,1	55,1	40,1	62,1	95,3	78,3	32,2	62,5	47,3
-50 ans et plus	38,9	81,7	60,4	68,4	98,9	83,1	46,2	85,7	65,8
Total	19,2	39,6	29,5	49,7	78,0	63,6	26,4	48,4	37,4

Pour ce qui est de la population âgée de 10 ans et plus, selon le niveau d'étude et le milieu de résidence, elle se répartie comme suit :

NIVEAU D'ETUDE	URBAIN	RURAL	TOTAL
-Néant	29,7	63,2	37,5
-Préscolaire	5,1	11,5	6,6
-Primaire	31,0	17,8	27,9
-Collégial	17,9	4,5	14,8
-Secondaire	9,7	1,6	7,8
-Supérieur	6,6	1,3	5,4
Total	100,0	100,0	100,0

Par ailleurs, le tableau ci-après fait ressortir la population âgée de 10 ans et plus, répartie selon les langues lues et écrites et par sexe :

LANGUES LUES ET ECRITES	MASCULIN	FEMININ	TOTAL
-Néant	26,4	48,4	37,4
-Arabe seul	33,1	17,8	25,4
-Arabe et français	28,3	24,4	26,3
-Arabe, français et autres	10,4	8,4	9,4
-Arabe et autres (sauf français)	1,5	0,8	1,2
-Autres langues	0,3	0,2	0,2
Total	100,0	100,0	100,0

e – Population selon l'activité

Selon le recensement général de l'année 2004, la population active s'élève au nombre de 195.419 personnes, représentant un taux d'activité de 38,0%, contre 35,9% au niveau national.

* Répartition des populations active et inactive par commune

COMMUNES	POP. ACTIVE	POP. INACTIVE	TAUX D'ACTIVITE
-Tétouan	118.633	200.065	37,2
-Martil	14.452	24.559	37,0
-Aïn Lahcen	2.234	4.318	34,1
-Souk El kdim	2.678	4.756	36,0
-Jbel Hbib	1.551	2.645	37,0
-Béni Harchen	3.195	4.451	41,8
-Mallalyenne	4.083	5.887	41,0
-Saddina	2.225	4.430	33,4
-Oued Laou	2.670	4.808	35,7
-Béni Leit	2.353	3.011	43,9
-Al Hamra	3.791	6.365	37,3
-Al Ouad	4.998	6.137	44,9
-Oulad Ali Mansour	2.793	2.819	49,8
-Béni Idder	1.655	2.965	35,8
-Sahtryenne	2.593	4.809	35,0
-Bghaghza	2.274	4.183	35,2
-Al Kharroub	1.415	1.603	46,9
-Zaitoune	2.703	5.778	31,9
-Azla	5.608	6.981	44,5
-Zinat	2.502	4.037	38,3
-Dar Ben karrich	2.209	4.443	33,2
-Béni Said	3.681	4.536	44,8
-Zaouiat Sidi Kacem	5.123	5.372	48,8
Total	195.419	318.958	38,0

* Répartition de la population active par milieu de résidence et par sexe

M. RESIDENCE / SEXE	MASCULIN	FEMININ	TOTAL
-Urbain	76,9	23,1	100,0
-Rural	71,9	28,1	100,0
Total	75,6	24,4	100,0

* Taux d'activité de la population selon le milieu de résidence et le sexe

M. RESIDENCE / SEXE	MASCULIN	FEMININ	TOTAL
-Urbain	56,8	17,1	36,9
-Rural	56,9	23,0	40,3
Total	56,8	18,5	38,0

* Population active selon la situation dans la profession

SITUATION DANS LA PROFESSION	URBAIN	RURAL	TOTAL
-Employeur	2,2	1,3	1,9
-Indépendant	30,3	34,6	31,5
-Salarié	63,6	20,2	51,2
-Aide familiale	2,2	42,9	13,9
-Apprenti	1,7	1,0	1,5
Total	100,0	100,0	100,0

f – Autres caractéristiques démographiques et socio-économiques

* Population âgée de 15 ans et plus, selon l'état matrimonial et le sexe

M. RESIDENCE E. MATR. / SEXE	URBAIN			RURAL			TOTAL		
	MASC.	FEMIN.	TOTAL	MASC.	FEMIN.	TOTAL	MASC.	FEMIN.	TOTAL
-Célibataires	48,5	36,5	42,5	47,2	37,1	42,3	48,2	36,7	42,4
-Mariés	50,0	51,2	50,6	50,9	53,8	52,3	50,2	51,8	51,0
-Divorcés	0,7	2,7	1,7	0,4	0,8	0,6	0,7	2,3	1,5
-Veufs	0,8	9,6	5,2	1,5	8,3	4,9	1,0	9,3	5,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

* Pourcentage des célibataires âgés de 15-19 ans, 20-24 ans et 25-29 ans, selon le milieu de résidence et le sexe

M. RESIDENCE G. D'AGE / SEXE	URBAIN			RURAL			TOTAL		
	MASC.	FEMIN.	TOTAL	MASC.	FEMIN.	TOTAL	MASC.	FEMIN.	TOTAL
-15-19 ans	99,5	93,1	96,3	99,3	91,7	95,6	99,4	92,8	96,1
-20-24 ans	95,3	67,9	81,6	91,9	63,8	78,0	94,5	66,9	80,7
-25-29 ans	75,2	44,0	59,2	67,4	42,6	55,1	73,4	43,7	58,3

* Taux de célibat à 55 ans, par sexe et milieu de résidence

SEXE / M.R	URBAIN	RURAL	TOTAL
-Masculin	4,4	3,6	4,3
-Féminin	3,3	1,9	3,0
Total	3,9	2,7	3,6

* Age moyen au premier mariage de la population âgée de 15 ans et plus, selon le sexe et le milieu de résidence

URBAIN			RURAL			TOTAL		
MASC.	FEMIN.	TOTAL	MASC.	FEMIN.	TOTAL	MASC.	FEMIN.	TOTAL
32,0	27,1	29,6	30,3	26,6	28,5	31,8	27,1	29,3

g - Conditions d'habitation des ménages

* Répartition des ménages selon le type de logements occupés

TYPE DE LOGEMENT	URBAIN	RURAL	TOTAL
-Villa, niveau villa	1,3	0,4	1,1
-Appartement	15,4	0,1	12,2
-Maison marocaine traditionnelle	8,3	2,6	7,1
-Maison marocaine moderne	68,3	26,8	59,6
-Maison sommaire ou bidonville	2,4	1,9	2,3
-Habitation de type rural	0,8	66,5	14,5
-Autres	3,5	1,8	3,1
Total	100,0	100,0	100,0

* Répartition des ménages selon le nombre de pièces habitées

NOMBRE DE PIECES	URBAIN	RURAL	TOTAL
-1 pièce	11,2	12,9	11,6
-2 pièces	30,1	42,5	32,7
-3 pièces	32,1	27,6	31,2
-4 pièces	14,7	10,7	13,8
-5 pièces	4,5	2,7	4,2
-6 pièces	3,3	1,8	3,0
-7 pièces	1,1	0,5	1,0
-8 pièces et plus	1,9	0,7	1,7
-Non déclaré	1,0	0,7	1,0
Total	100,0	100,0	100,0

* Taux d'occupation des logements, ou nombre moyen de personnes par pièce

URBAIN	RURAL	TOTAL
1,6	2,2	1,7

* Répartition des ménages urbains selon l'ancienneté du logement

AGE DU LOGEMENT	POURCENTAGE
-Moins de 10 ans	22,6
-de 10 à moins de 20 ans	29,5
-de 20 à moins de 50 ans	33,9
-Plus de 50 ans	14,0
Total	100,0

*** Répartition des ménages selon le statut d'occupation de leurs logements**

STATUT D'OCCUPATION	URBAIN	RURAL	TOTAL
-Propriétaire ou copropriétaire	52,3	90,3	60,2
-Accédant à la propriété	1,7	0,4	1,4
-Locataire	32,8	1,3	26,2
-Logement de fonction	1,4	0,5	1,2
-Logé gratuitement	10,2	5,9	9,3
-Autres	0,6	0,5	0,6
-Non déclaré	0,9	1,2	1,0
Total	100,0	100,0	100,0

*** Ménages selon les équipements de base de leurs logements**

EQUIPEMENTS	URBAIN	RURAL	TOTAL
-Cuisine	93,8	60,7	86,9
-W.C	97,3	55,6	88,6
-Bain moderne ou douche	45,3	4,8	36,9
-Bain local	3,0	7,2	3,9
-Eau courante	82,1	8,0	66,6
-Electricité	91,7	47,6	82,5

*** Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'eau potable, selon le mode d'approvisionnement en eau**

MODE APPROVISIONNEMENT EN EAU	URBAIN	RURAL	TOTAL
-Puits	27,5	26,8	27,1
-Sources	8,4	56,5	36,0
-Fontaines publiques	49,3	14,5	29,3
-Autres	13,9	2,9	7,5

*** Ménages dont le logement n'est pas relié à un réseau public de distribution d'électricité, selon le mode d'éclairage utilisé**

MODE ECLAIRAGE	URBAIN	RURAL	TOTAL
-Pétrole	1,9	15,5	10,4
-Gaz	56,2	69,6	64,6
-Kandile, bougie	16,5	22,0	20,0
-Energie solaire	0,9	0,9	0,9
-Groupe électrogène	1,2	1,5	1,4
-Autres	14,9	1,9	6,8

*** Ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées**

MODE EVACUATION	URBAIN	RURAL	TOTAL
-Réseau public	82,2	4,0	65,9
-Fosses sceptiques	10,9	40,2	17,0
-Puits perdus	1,0	10,5	3,0
-Autres	6,0	45,2	14,2

E - DECOUPAGE ADMINISTRATIF ET COMMUNAL

La Province de Tétouan est considérée comme étant l'une des provinces les plus anciennes du Royaume. Elle disposait à sa création d'un vaste territoire d'une superficie de 10.226,8 Km², allant de la mer Méditerranée à l'océan Atlantique. Ses limites résultaient de l'ancien découpage politique élaboré entre le protectorat espagnol et le protectorat français. Cette Province était ainsi bordée par Tanger à l'ouest, par la Province d'Al Hoceima à l'est et les Provinces de Kénitra et de Fès au sud.

Depuis, elle a connu quatre découpages administratifs dont l'objectif est de rapprocher davantage l'administration de ses usagers ; le premier en 1975 donnant naissance à la Province de Chefchaouen, le second en 1986 entraînant la création de la Province de Larache avec, toutefois le transfert d'une partie de son territoire à la Province de Tanger, le troisième en 2003 avec le transfert de quatre communes rurales à la Province de Fahs-Anjra, à savoir les communes de Taghramt, Ksar Al Majaz, Anjra et Jouamâa et le dernier en 2004 avec la création de la Préfecture de M'diq-Fnideq.

Sur le plan administratif, la Province de Tétouan compte actuellement deux Districts Urbains, deux Cercles et un Pachalik. Les Arrondissements Urbains, quant à eux, sont au nombre de huit.

Le Cercle de Tétouan, situé au sud de la Province, est composé de trois Caïdats à savoir Beni Hassan, Ben Karrich et Beni Saïd. Quant au Cercle de Jbala, il est situé au nord et comprend trois Caïdats : Jbel Hbib, Mallalyenne et Aïn Lahcen.

Pour ce qui est du découpage communal, la Province est divisée en 23 Communes dont 3 Municipalités et 20 Communes Rurales, englobant 315 conseillers communaux. Le Conseil Provincial, quant à lui, est composé de 23 membres.

En outre et dans le cadre de la politique de régionalisation adoptée par le Gouvernement de Sa Majesté le Roi, la Province de Tétouan a été rattachée à la région Tanger-Tétouan par le biais de 25 membres la représentant au sein du Conseil Régional qui compte un total de 90 membres.

Enfin, dans le cadre de la politique de bicaméralisme, la représentation de cette Province au Parlement se fait au moyen de cinq députés au niveau de la Chambre des Représentants et d'un député au niveau de la Chambre des Conseillers.

Quant à la composition des Chambres Professionnelles, elle se fait de la manière suivante :

- Chambre d'Agriculture : 9 membres (Province de Tétouan).
- Chambre d'Artisanat : 29 membres (13 représentant la Province de Tétouan).
- Chambre du Commerce, de l'Industrie et des Services : 35 membres (20 représentant la Province de Tétouan).
- Chambre des Pêches Maritimes Méditerranéenne (siège à Tanger) : 33 membres (4 représentant la Province de Tétouan).

Le découpage administratif et communal de la Province de Tétouan est ainsi illustré à travers le tableau ci-après :

DISTRICTS URBAINS, PACHALIKS ET CERCLES	ARRONDISSEMENTS URBAINS ET CAÏDATS	COMMUNES URBAINES ET RURALES	NOMBRE DE CONSEILLERS
-District Urbain Tétouan Sidi Al Mandri	-4 Arrondissements	-Municipalité de Tétouan	47
-District Urbain Tétouan Al Azhar	-4 Arrondissements		
-Pachalik de Martil	-	-Municipalité de Martil	23
-Cercle de Tétouan	-Caidat Beni Hassan	-Municipalité de Oued Laou	13
		-C.R Beni Leït	11
		-C.R Al Hamra	13
		-C.R Al Oquad	13
	-Caidat Ben Karrich	-C.R Oulad Ali Manssour	11
		-C.R Beni Idder	11
		-C.R Sahtryenne	11
		-C.R Bghaghza	11
		-C.R Al Kharroub	11
		-C.R Zaitoune	13
		-C.R Azla	11
		-C.R Zinate	11
	-Caidat Beni Saïd	-C.R Dar Ben Karrich	11
		-C.R Béni Saïd	11
-Cercle de Jbala	-Caidat Aïn Lahcen	-C.R Zaouiat Sidi Kacem	13
		-C.R Ain Lahcen	11
	-Caidat Jbel Hbib	-C.R Souk El Kdim	11
		-C.R Jbel Hbib	11
	-Caidat Mallalyenne	-C.R Beni Harchen	13
		-C.R Mallalyenne	13
		-C.R Saddina	11
Total	-	23 Communes	315

II - SECTEUR AGRICOLE

A - AGRICULTURE

*H*ormis quelques plaines méditerranéennes très exiguës, un paysage montagneux à topographie très accidentée et tourmentée caractérise le relief de cette Province. Son climat est de type méditerranéen humide avec des variantes tempérées à froides, caractérisé par une pluviométrie abondante de Septembre à Mai (500 à 600 mm/an sur les plaines et 800 à 1000 mm/an sur le reste de la Province), une longue période de sécheresse en été (période estivale) et des vents intenses (Chergui) qui soufflent fréquemment le long de l'année et engendrent certains dégâts aux champs cultivés sur des versants exposés à ces vents.

*L*es caractéristiques naturelles et climatiques de cette Province ont favorisé le développement d'une économie forestière au détriment d'une agriculture traditionnelle d'autosubsistance dominée par :

- Des techniques agricoles rudimentaires et un faible niveau de mécanisation.
- Le morcellement des exploitations agricoles et la prédominance de la micro exploitation (parcelles de moins de cinq hectares).
- Une période de semailles très tardive et un faible niveau d'utilisation de semences sélectionnées et de produits phytosanitaires.
- La prédominance de l'autoconsommation.

a - Données agraires

*** Utilisation des terres**

*L*es terrains agricoles occupent une superficie de l'ordre de 57.000 ha, soit 32% de la superficie totale englobant les parcours, les forêts et les terres incultes.

DESIGNATION	SUPERFICIE (en ha)	POURCENTAGE
-Superficie agricole utile	57.000	32,2
-Forêts	95.770	54,1
-Parcours et terres incultes	24.350	13,7
Total	177.120	-

*** Structure juridique**

*L*a structure juridique des terres agricoles s'établit comme suit :

DESIGNATION	SUPERFICIE (ha)	POURCENTAGE
-Melk et assimilé	53.042	93,06
-Collectif	1.789	3,14
-Habous	1.941	3,40
-Domaine de l'Etat et Guich	228	0,40
Total	57.000	-

* Occupation du sol

La répartition de la superficie agricole utile sur les principales cultures, se présente ainsi qu'il suit (moyenne des cinq dernières campagnes agricoles) :

SPECULTATIONS	SUPERFICIE (en ha)	POURCENTAGE
-Céréales	37.190	65,25
-Légumineuses	3.768	6,61
-Cultures maraîchères	2.130	3,74
-Cultures fourragères	3.690	6,47
-Plantations fruitières	4.620	8,10
-Autres cultures	114	0,20
-Jachère	5.488	9,63
Total	57.000	-

* Mode de faire valoir

L'exploitation des terres agricoles est dominée par le mode de faire valoir direct, qui représente 85,8% de la superficie agricole utile, contre 14,2% pour le mode de faire valoir indirect (le bail en nature et la location).

* Exploitations agricoles

Le nombre d'exploitations agricoles s'élève à 17.856 avec une superficie globale de 57.000 ha répartie en 138.997 parcelles, soit en moyenne près de 7,8 parcelles par exploitation. La superficie moyenne des exploitations, quant à elle, est de l'ordre de 3,2 ha par exploitation ; ce qui montre l'importance du morcellement des exploitations agricoles au niveau de cette zone.

Ainsi, ces exploitations agricoles sont équipées en 106 tracteurs, 3 moissonneuses batteuses et 798 motopompes.

* Types de sols

Moins de 30% des sols de la Province sont considérés comme propices aux cultures ; la superficie agricole utile étant composée, selon leur importance, de sols Dehs, sols Hamri, sols Rmel et sols Tirs.

* Mécanisation et utilisation des facteurs de production

DESIGNATION	UTILISATION D'ENGRAIS	UTILISATION DE SEMENCES SELECTIONNEES	UTILISATION DE PRODUITS PHYTO-SANITAIRES	MECANISATION DES TRAVAUX DU SOL	MECANISATION DE LA MOISSON
Nbre exploitations agricoles	13.028	1.693	1.008	2.000	711
% du total	72,96	9,48	5,64	11,20	3,98

b - Production végétale

Les superficies emblavées et les rendements réalisés sont récapitulés dans les tableaux ci-après (moyenne des cinq dernières campagnes agricoles) :

* Cultures céréalières

ESPECES	SUPERFICIE (ha)	RENDEMENT (qx/ha)	PRODUCTION (qx)
-Blé dur	18.596	12,3	228.730
-Blé tendre	3.619	13,4	48.500
-Orge	6.285	10,6	66.620
-Maïs	283	8,0	2.260
-Avoine	141	3,5	500
-Sorgho	6.000	6,0	36.000
-Autres	2.267	8,5	19.160
Total	37.191	10,8	401.770

La superficie emblavée par les céréales représente 65,2% de la superficie agricole utile. En effet, trois cultures dominent largement le système des cultures pratiquées par les agriculteurs à savoir, le blé dur, le blé tendre et l'orge. La production des céréales est destinée essentiellement à l'autoconsommation.

* Légumineuses alimentaires

ESPECES	SUPERFICIE (ha)	RENDEMENT (qx/ha)	PRODUCTION (qx)
-fèves et Féveroles	3.052	5,0	15.260
-Pois chiches	437	3,5	1.530
-Autres	279	2,3	642
Total	3.768	4,6	17.432

La superficie réalisée par les légumineuses alimentaires, soit 6,6% de la superficie agricole utile, a connu une régression au cours des quatre dernières années, au même titre que les rendements, et ce suite à l'existence des mauvaises herbes ennemis des cultures (orobanche et anthracnose).

* Cultures fourragères

Les cultures fourragères, dominées par le bersim, l'orge fourragère, la vesce avoine, l'avoine, le pois avoine et le pois orge, sont installées sur une superficie de l'ordre de 3.690 ha, soit 6,5% de la superficie agricole utile.

La production moyenne annuelle de matière verte est estimée à 201.585 tonnes, avec un rendement moyen de 54,6 tonnes par hectare.

* Cultures maraîchères

Les cultures maraîchères occupent annuellement une superficie d'environ 2.130 ha, soit 3,7% de la superficie agricole utile. Celles-ci sont concentrées surtout dans les petits périmètres irrigués d'Ajras et de Oued Laou et aussi dans les plaines de Mallalienne et Martil. Les principales cultures pratiquées sont celles de pommes de terre, d'oignons, de tomates et d'ails.

* Jachère

La superficie qui reste en jachère au niveau de la Province varie d'une année à l'autre en fonction des conditions climatiques et des moyens de financement dont disposent les agriculteurs ; celle-ci représentant environ 9,6% de la superficie agricole utile.

* Arboriculture fruitière

La superficie plantée en arbres fruitiers connaît une progression grâce aux efforts déployés par le Ministère de l'Agriculture (distribution des plants fruitiers), les projets PREM et DERRO et l'instauration de la prime à l'investissement. La superficie moyenne plantée annuellement est de l'ordre de 4.624 ha, dont plus de 60% est plantée en oliviers.

L'état des réalisations en matière de plantations fruitières durant les cinq dernières campagnes agricoles (1999/2000 – 2003/2004), se présente par espèce comme suit :

COMMUNES	NOMBRE DE PLANTS FRUITIERS PAR ESPECE					
	OLIVIERS	ROSACEES FRUITIERES	AMANDIERS	NOYERS	CHATAIGN- IERS	FIGUIERS
-Al Hamra	221.200	68.800	4.000	20.200	-	-
-El Ouad	48.000	-	-	-	-	-
-Beni Leit	4.500	-	-	-	-	-
-O.A. Mansour	10.000	3.650	2.000	26.000	700	900
-Oued Laou	6.000	-	-	-	-	-
-Beni Said	42.000	-	-	14.000	500	-
-Z. S. Kacem	4.200	5.000	-	-	10.800	4.700
-Jbel Hbib	4.350	250	-	-	-	340
-Beni Harchen	17.650	3.205	-	-	-	3.060
Total	357.900	80.905	6.000	60.200	12.000	9.000

B - ELEVAGE

L'élevage occupe une place importante dans l'économie de la région de par ses effectifs, sa diversité et son rôle dans le milieu rural (traction, production et trésorerie). Toutefois, bien que la zone bénéficie d'une pluviométrie importante et dispose de beaucoup de terrains de parcours, dont les parcours forestiers, l'élevage conserve en général le caractère extensif et reste caractérisé par une faiblesse des effectifs du cheptel, de la taille des troupeaux et du rendement.

Au niveau de la zone montagneuse prédomine un élevage pastoral et sylvopastoral à base de caprins. Par contre, la partie plaine est caractérisée par un élevage bovin laitier et avicole intensif. En effet, cette dernière constitue un potentiel considérable de développement de l'élevage et une intégration de celui-ci à la production agricole (cultures fourragères et résidus de cultures).

a - Composition du cheptel

Le cheptel animal existant au niveau de la Province est composé des espèces suivantes :

ESPECES	EFFECTIFS (têtes)
-Bovins	60.280
-Ovins	57.460
-Caprins	112.690
-Equidés	15.330

La majeure partie du cheptel bovin est constituée de la race locale qui exploite les terrains de parcours, les quelques cultures fourragères et les sous produits de l'agriculture; leur mode de conduite étant essentiellement extensif (élevage libre).

Les bovins de race pure, quant à eux, sont surtout constitués de race pie noire issue d'importation. Leur élevage se localise autour des villes et dans les plaines et connaît un degré appréciable d'intensification (stabulation quasi permanente).

Pour ce qui est de l'élevage ovin, il est constitué, dans sa totalité, de race locale et est effectué selon le mode extensif.

Sagissant de l'élevage caprin, il est composé essentiellement de race locale et occupe une place importante dans la zone. C'est un élevage de type traditionnel, sujet à un mode de conduite extensif, sauf pour les caprins issus de croisement entre la race locale et les races caprines d'origine espagnole (Murciana, Malaguenia et Granadina) qui sont localisées autour des agglomérations urbaines et dont l'élevage est semi intensif.

Dune manière générale et compte tenu du relief accidenté de la Province, l'élevage, caprin dans sa majorité, reste largement extensif avec une productivité limitée par un déficit alimentaire. Toutefois, cet élevage devient bovin dans les plaines et conduit selon le mode semi intensif à intensif, ce qui favorise la production laitière dont la collecte est assurée, dans une grande proportion, par la coopérative laitière du nord (COLAINORD).

b - Production laitière

La production de la Province en lait est de l'ordre de 21,63 millions de litres par an dont plus de 22% est collectée par la COLAINORD. Le reste est destiné à l'allaitement de veaux, commercialisé par le biais de colportage ou réparti entre l'autoconsommation des populations rurales et les ventes du lait et ses dérivées au niveau des souks ruraux et ce directement par les éleveurs.

Il y a lieu de signaler que dans le but de permettre aux éleveurs d'écouler dans les meilleures conditions la production laitière de leurs exploitations, des centres de collecte de lait ont été créés, entre autres, au niveau de Martil, Oued Laou, et Béni Maâdane. Le lait ainsi collecté au niveau de ces centres est livré à la COLAINORD pour sa transformation et sa commercialisation.

c - Production des viandes rouges

La production annuelle des viandes rouges est estimée à 4.854 tonnes de poids vif, répartie par espèces comme suit :

-Viande bovine	3.580 tonnes (73,8%)
-Viande ovine	594 tonnes (12,2%)
-Viande caprine	680 tonnes (14%)

d - Production avicole

L'aviculture moderne, notamment celle du poulet de chair (viandes blanches), s'est développée rapidement au niveau de cette Province. Le nombre d'unités avicoles existantes s'élève à 154 dont 138 unités spécialisées en poulet de chair et 3 unités spécialisées en production d'œufs de consommation, avec une production de l'ordre de 4 millions d'œufs par an.

La production de viandes blanches, quant à elle, est estimée à 2.600 tonnes de viandes par an et connaît des fluctuations importantes suivant l'offre et la demande.

e - Production apicole

L'apiculture reste, au niveau de cette Province, une activité secondaire. Elle est pratiquée par 480 apiculteurs disposant de 4.615 ruches traditionnelles et 480 ruches modernes. La production annuelle est estimée à 29 tonnes de miel dont environ 20% provient des ruches modernes.

f - Coopératives agricoles

Le mouvement coopératif reste peu développé au niveau de cette Province. En effet, il n'existe que 14 coopératives agricoles (2.271 adhérents), dont 2 de la réforme agraire (Hassania et Jamâa Tassiaste). Les autres coopératives, soit 12, sont ventilées par nature d'intervention comme suit :

- 1 Coopérative laitière (COLAINORD).
- 3 Coopératives d'utilisation en commun de matériel agricole (CUMA).
- 2 Coopératives apicoles.
- 1 Coopérative d'élevage (engraissement, aviculture, apiculture).
- 2 Coopératives multifonctions et multiservices.
- 2 Coopératives d'approvisionnement et d'utilisation en commun du matériel agricole.
- 1 Coopérative de production et de commercialisation du fromage.

C - FORETS

Les caractéristiques naturelles et climatiques dont jouit cette Province (abondance des précipitations, relief accidenté, etc.) constituent, entre autres, des facteurs favorables au développement du secteur forestier dont la végétation compte parmi les plus vigoureuses et les plus diversifiées du Maroc. La forêt occupe ainsi au niveau de la Province de Tétouan une superficie d'environ 95.770 ha.

a - Formations forestières

A l'exception des basses et moyennes montagnes et des peuplements artificiels, le reste des forêts est un ensemble de formations de dégradation qui ont la physionomie suivante :

-Maquis arboré : Il s'agit d'une formation de maquis haut parsemé par un étage arboré dont la densité est inférieure à 100 pieds par hectare.

-Maquis haut (hauteur 3 m) : Il s'agit d'une formation très répandue à l'échelon de la Province. Issu généralement de la dégradation des forêts par la surexploitation, le maquis haut occupe les zones bioclimatiques les plus favorables à une production forestière. Ce sont des formations très denses, voire impénétrables, au niveau des moyennes et des hautes montagnes.

b - Essences forestières dominantes

Les essences forestières sont ventilées ainsi qu'il suit :

ESSENCES FORESTIERES	SUPERFICIE (ha)	POURCENTAGE
-Chêne liège	13.300	13,89
-Chêne zeen	4.820	5,03
-Thuya	4.710	4,92
-Essences secondaires	60.005	62,65
-Pin maritime	200	0,21
-Reboisement	12.530	13,08
-Chêne vert	200	0,21
-Cèdre	5	-
Total	95.770	-

-La subéraie est localisée au niveau des forêts de Béni Idder, Bouhachem, Jbel Hbib et Béni Msaouar au sud-ouest de la Province. Les reliquats des subéraies dégradées et de faible consistance se cantonnent dans les forêts de Béni Hozmar et Béni Saïd.

-La zenaie est surtout localisée en mélange avec la subéraie dans les forêts de Bouhachem et Béni Idder.

-La callitraie est localisée au sud-est de la Province et couvre les flancs d'Oued Laou qui relèvent de la forêt de Béni Saïd et se trouve aussi en bouquets dans les forêts de Béni Hozmar au sud de Ben Karrich.

-Les essences secondaires, forme de dégradation des formations principales, se trouvent au niveau de toutes les forêts de la Province.

c - Exploitation forestière

-Recettes forestières perçues au profit des communes rurales	4.300.000 dh/an
-Recettes forestières perçues au profit de l'Etat	3.500.000 dh/an
-Recettes forestières représentant la fiscalité des collectivités locales	550.000 dh/an
-Production forestière (moyenne annuelle)	
. Bois de service	6.652 m3
. Bois de feu	11.569 stères
. Liège mâle	3.979 stères
. Liège de reproduction	4.275 stères
. Broussailles	6.025 stères
. Souches de bruyère	61 tonnes
-Consommation du bois de feu	1.844.500 stères/an

d – Incendie des forêts et défrichement

Les forêts sont soumises à des actions anthropozoogènes importantes par le biais d'incendies et de défrichement. Ainsi, les superficies incendiées et défrichées durant l'année 2004 se présentent comme suit :

*** Incendies**

-Nombre d'incendies	50
-Superficie parcourue	171 ha 12 a
dont .chêne liège	30%
.essences secondaires	4%
.résineux (reboisement)	66%

*** Défrichement**

-Superficie défrichée	129 ha 56 a 98 ca
-Nombre de P.V dressés	216 P.V

e – Contentieux forestiers*** Contentieux civil**

AFFAIRES	NBRE DE DOSSIERS
-Au niveau du Tribunal de Première Instance	101
-Au niveau de la Cours d'Appel	95
-Au niveau de la Cours Suprême	24
-Dossiers jugés et prêts à être exécutés	4

*** Contentieux pénal**

Durant les douze dernières années (1994-2005), un total de 5.248 délits forestiers de différentes natures, ayant fait objet de procès verbaux, ont été relevés, dont, entre autres, 2.638 P.V pour labour et défrichement, 1.032 P.V pour coupe et enlèvement de bois et façonnage d'arbres et 576 P.V pour mise à feu en forêt.

f – Délimitation du domaine forestier

Le retard d'assainissement de l'assiette foncière constitue une entrave devant tout projet de mise en valeur forestière, notamment les actions de reboisement et de reconstitution des forêts. En effet, à ce jour seulement une superficie de 27.671 ha a été délimitée définitivement et en dépôt, soit 29% du domaine forestier de la Province ; alors que 41.474 ha (43%) sont en phase de délimitation définitive (bloqué) et 26.625 ha (28%) restent à délimiter.

g - Chasse

La Province de Tétouan est réputée à l'échelon nationale par sa richesse cynégétique (sanglier, lièvre, lapin et perdreau) et ce grâce à l'existence d'un couvert végétal important et diversifié, ce qui en fait un lieu de prédilection pour les chasseurs nationaux et étrangers.

La superficie réservée à la chasse s'élève à 256.746 ha, répartie en matière d'activité cynégétique, comme suit :

ZONES	SUPERFICIE (ha)	POURCENTAGE
-Réserve permanente	25.800	10,1
-Réserve triennale	49.754	19,4
-Amodiation de chasse associative (21 lots)	66.845	26,0
-Amodiation de chasse touristique (2 lots)	21.350	8,3
-Chasse banale	93.000	36,2

Les recettes de chasse, quant à elles, s'élèvent en moyenne, sur une période de dix ans, à 700.000 dh/an.

h - Infrastructure forestière

- Maisons forestiers : 10 pour les chefs de triage
9 pour les cavaliers
1 pour le chef du District
- Chemins forestiers : 464 Km
- Tranchées pare-feu : 57 Km
- Postes vigie : 6
- Réservoirs d'eau : 7
- Pépinière : 1

III – SECTEUR DE LA PECHE MARITIME

Grâce à une façade maritime de côte méditerranéenne qui s'étale entre Oued Laou et Fnideq, la pêche côtière joue un rôle déterminant dans l'économie de la région et s'intègre parfaitement dans son tissu socio-économique, et ce aussi bien par l'importance des captures réalisées que par les emplois procurés.

Cependant, les richesses halieutiques de la région demeurent sous exploitées et ce, d'un côté à cause de l'absence d'une flotte locale moderne et performante et de la carence en matière d'infrastructure adéquate et de l'autre côté au manque d'encadrement des opérateurs locaux et de moyens de financement leur permettant de pratiquer une pêche hauturière proportionnelle aux atouts de la région.

En effet, si cette Province ne dispose pas de port de Pêche, les centres de pêche implantés le long du littoral de Tétouan exercent une activité de pêche non moins importante, avec une flottille composée essentiellement d'embarcations de moins de cinq tonnes.

A - CONDITIONS HYDRO CLIMATIQUES

-Les marées : la marée est de type semi diurne. Son amplitude est de 81 cm lors des vives eaux et de 33 cm en mortes eaux.

-Les houles : la région de M'diq est soumise aux houles provenant du secteur nord-est à Est, engendrées par les vents locaux.

-Les courants : le courant général qui porte à l'Est au large s'infléchit au sud-est à proximité de la côte. Un courant de renvoi se forme au cap des trois fourches et porte à l'Ouest et Nord-Ouest.

-Les vents : les vents des secteurs Ouest et Est sont plus forts, particulièrement de Décembre à Mars. Les vents d'Est pouvant atteindre une force de 8B à 12B.

B - CENTRES DE PECHE

Seize centres de pêche relèvent de la Circonscription Maritime de M'diq, dont 12 sont implantés le long de la côte de la Province et sont les suivants :

LOCALISATION	CENTRES DE PECHE
-Martil	-Martil -Azla -Sidi Abdeslam -Oued El Malah -Cabo Negro
-Oued Laou	-Oued Laou 1 et 2 -Tamghert -Aouchtame -Tamernout -Tamrabet -Amsa

C - FLOTTILLE DE PECHE ARTISANALE

Les canots de pêche artisanale actifs se répartissent, par centre de pêche, ainsi qu'il suit :

CENTRES DE PECHE	NOMBRE DE CANOTS	JAUGE BRUTE (TX)
-Oued Laou	96	98,86
-Martil	115	123,31
Total	211	222,17

D - EMPLOIS

La population marine active au niveau de la Circonscription Maritime de M'diq, se présente, durant l'année 2004, comme suit :

-pêche côtière	1.260 marins
-pêche artisanale	1.240 marins
-activités littorales	60 marins.

E - APPORTS DE PECHE

Le tableau ci-après illustre par centre de pêche, les débarquements effectués au titre des années 2003 et 2004 :

CENTRES DE PECHE	POIDS (kg)			VALEUR (dh)		
	AN. 2003	AN. 2004	VAR. (%)	AN. 2003	AN. 2004	VAR. (%)
-Oued Laou	10.350	205.813	+1.888,53	12.220,00	308.067,00	+2.421,00
-Martil	30.350	28.500	-6,09	600.300,00	1.200.000,00	+99,90
Total	40.700	234.313	+475,71	612.520,00	1.508.067,00	+146,21

F - UNITES DE TRAITEMENT

Cette Province compte quatre unités de transformation des produits de la mer, à savoir :

RAISON SOCIALE	TYPE D'ACTIVITE
-CUMAREX	-Conserve de poissons (thonidés et scombridés).
-T.K.FISH	-Décorticage de crevettes.
-SOMECOP	-Congélation de poissons, conditionnement de poissons frais et salaison d'anchois.
-V.B.S	-Séchage de pelures de crevettes.

Implantées au niveau de la zone industrielle de Tétouan, ces unités, qui emploient un effectif de 1.461 personnes, ont enregistré, au titre de l'année 2004, une production de 4.512,45 tonnes.

Enfin et compte tenu de la place qu'occupe le secteur de la pêche dans le tissu économique de la région, et dans le souci d'améliorer les conditions de travail des marins pêcheurs et promouvoir l'activité de pêche artisanale, il y a lieu de signaler la programmation des projets suivants :

-Projet de construction d'un point de débarquement aménagé à Oued Laou, en partenariat avec l'APDN.

-Projets de construction d'un point de débarquement à Martil dans le cadre du Fonds Hassan II pour le développement économique et social.

-Programme de motorisation et de réimmatriculation de canots de pêche artisanale.

IV - SECTEUR INDUSTRIEL

Dans le domaine de l'industrie, la Province de Tétouan jouit d'un passé industriel prestigieux comme en témoigne l'âge de ses principales unités industrielles qui remonte à l'ère du protectorat, entre autres, "Papelera", "Cementos Maroquies", "Fosforera Maroquie" et "Coelma".

La création de la zone industrielle de Tétouan en 1979 a donné un nouveau souffle à l'industrie locale et partant à toute l'économie de la Province. En effet, les statistiques émanant du Ministère du Commerce et de l'Industrie (enquêtes annuelles sur les industries de transformation), font apparaître un relatif accroissement de l'industrie de la place, laquelle présente les caractéristiques suivantes :

- La diversité, puisque plusieurs secteurs y sont représentés.
- La jeunesse, dans la mesure où à l'exception de quelques unités implantées depuis le protectorat, la majorité des établissements ont été créées durant les années 80.
- La prédominance de la petite et moyenne industrie.
- Le faible impact sur l'environnement, étant donné que la majorité des unités opère dans le domaine de l'industrie légère.

A - UNITES DE PRODUCTION

a - Effectif des unités

Le nombre d'unités industrielles recensées en 2003 (enquête annuelle sur les industries de transformation) s'élève à 220 contre 238 unités en 2002, soit une baisse de 7,5%. Cet effectif représente 28% de l'ensemble des unités industrielles exerçant au niveau de la Région Tanger-Tétouan (785 unités) et 2,8% de celles en activité sur le territoire national (7.819 unités).

Leur répartition par secteur est récapitulée dans le tableau ci-après :

SECTEUR D'ACTIVITE	NOMBRE D'UNITES	%
-Secteur des industries chimiques et para-chimiques	83	37,73
-Secteur des industries agro-alimentaires	68	30,91
-Secteur de l'industrie textile et cuir	22	10,00
-Secteur des industries mécaniques et métallurgiques	43	19,54
-Secteur des industries électroniques et électriques	04	1,82
Total	220	-

b - Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires réalisé par ces établissements s'élève durant l'année 2003 à 3.556 millions de dh (2.733 millions de dh en 2002 ; en augmentation de 30,1%), soit 23,4% de celui réalisé par les industries de la Région Tanger-Tétouan (15.166 millions de dh) et 1,8% de celui réalisé par les industries de transformation au niveau national (198.715 millions de dh).

c - Production

La production des 220 établissements industriels de la Province a atteint, durant l'année 2003, la valeur de 2.711 millions de dh, contre 2.534 millions de dh en 2002, soit une progression de 7%. Cette production représente 19,4% de celle de la Région Tanger-Tétouan qui s'élève à 13.932 millions de dh et 1,5% de celle réalisée par l'ensemble des industries de transformation nationales qui est évaluée à 178.361 millions de dh.

d - Exportations

La valeur des exportations des industries de la place a enregistré, durant l'année 2003, une régression de 3% par rapport à l'année 2002, passant ainsi de 360 millions de dh à 349 millions de dh. Cette valeur représente 5,2% de celle réalisée au niveau de la Région Tanger-Tétouan (6.688 millions de dh) et 0,7% de celle nationale (48.391 millions de dh).

e - Investissements

Les entreprises industrielles locales ont réalisé en 2003 un volume d'investissement de l'ordre de 107 millions de dh (contre 55 millions de dh en 2002, marquant une augmentation de 94%), soit 11,2% du volume de l'investissement industriel réalisé au niveau de la Région qui est de l'ordre de 955 millions de dh et environ 1% de celui national (11.172 millions de dh).

f - Emplois

Les effectifs employés dans l'industrie au niveau local ont atteint, durant l'année 2003, un total de 8.310 personnes (contre 8.362 emplois en 2002, soit 0,6%), ce qui représente 12,2% du personnel employé dans l'industrie au niveau de la Région (68.299 personnes) et près de 1,7% des employés dans l'industrie nationale (492.748 personnes).

g - Evolution durant les cinq dernières années

Les réalisations du secteur de l'industrie, relevées à travers les résultats des cinq dernières enquêtes annuelles sur les industries de transformation, se présentent comme suit (en millions de dh) :

ANNEES	1999	2000	2001	2002	2003
-Nombre d'unités	242	246	250	238	220
-Emplois	8.330	8.724	8.673	8.362	8.310
-Chiffre d'affaires	3.020	2.955	2.778	2.733	3.556
-Production	2.717	2.958	2.586	2.534	2.711
-Exportations	298	340	330	360	349
-Investissements réalisés	108	122	78	55	107

B - ZONE INDUSTRIELLE

Si la Province de Tétouan avait déjà connu sous le protectorat l'implantation d'un certain nombre d'unités industrielles, son tissu industriel n'a été renforcé qu'avec la création d'une zone industrielle vers la fin des dernières années 70.

En effet, la création de cette zone industrielle a mis fin à la stagnation qui a marqué ce secteur depuis la fin des années 60. C'est ainsi que la mise en place d'un certain nombre d'unités, surtout dans la branche du textile, a favorisé l'amorce d'un développement, bien que modéré, du tissu industriel, lequel tissu nécessite jusqu'à présent des encouragements et des équipements indispensables à un développement harmonieux du secteur.

La zone industrielle de Tétouan, sise sur la route de Martil à 7 Km de la ville de Tétouan, a été créée en 1979 et réalisée sur un terrain de 54,47 ha partagé en 178 lots de différentes superficies. La situation de cette zone, durant l'année 2005, se présente ainsi qu'il suit :

- Nombre total des lots : 178 (y compris les 20 lots de la pépinière d'entreprises)
- Nombre d'unités opérationnelles : 50 (82 lots)
- Nombre d'unités en arrêt d'activité : 14 (19 lots)
- Nombre d'unités construites, mais non encore opérationnelles : 11 (21 lots)
- Nombre d'unités en construction : 1 (3 lots)
- Nombre d'unités en arrêt de travaux de construction : 7 (10 lots)
- Poste d'électricité : 1 (1 lot)
- Etablissements publics : 3 (4 lots)
- Unités dont les terrains sont clôturés : 4 (5 lots)
- Unités dont les terrains sont encore nus : 5 (11 lots)
- Lots non encore affectés : 2 lots

Devant le sous équipement dont souffre cette zone industrielle et dans le but de lui permettre de jouer pleinement son rôle de structure d'accueil, à même d'attirer des investissements et de générer des emplois, des efforts sont déployés pour la mise à niveau de celle-ci, dans le cadre d'une convention de partenariat entre la Municipalité de Tétouan, l'Association du quartier industriel de Tétouan (AQIT), le Ministère du Commerce et de l'Industrie, l'APDN et le Fonds Hassan II.

Ainsi, après l'apurement de la situation foncière du terrain support de cette zone (éclatement de 178 titres fonciers), une étude technique de réhabilitation de la zone a été prise en charge par l'APDN pour un montant de 295.000,00 dh (HT) et a porté, d'une part sur la réalisation d'un diagnostic sur les travaux de voirie, d'assainissement des eaux usées et des eaux pluviales, d'éclairage public et des réseaux d'eau, d'électricité et de téléphone, et d'autre part sur l'établissement de l'évaluation financière desdits travaux, qui est estimée à :

-travaux hors site : 55.085.757,00 dh (construction d'un canal d'évacuation des eaux pluviales).

-travaux in site : 26.430.297,00 dh (voirie, assainissement, eau, électricité, téléphone).

Par ailleurs et avec la distribution de la quasi totalité des lots de la zone en question, la réalisation de nouvelles zones industrielles s'avère nécessaire afin de faire face aux nouvelles demandes de lots formulées par les investisseurs nationaux et étrangers. A cet égard, l'initiative de création d'un parc d'entreprises à Saddina et la réalisation d'autres zones industrielles au niveau de cette Province est louable à plus d'un titre, puisqu'elle permettra la réalisation d'un grand bassin d'emploi dans cette région, située à proximité de l'Europe.

C - LOCAUX PROFESSIONNELS

Un programme en cofinancement entre l'APDN, le Ministère du Commerce et de l'Industrie et la Municipalité de Tétouan, a été élaboré en vue de la réalisation d'un projet de construction de 55 locaux professionnels à la zone industrielle de Tétouan. Ce projet, qui vise l'insertion des jeunes diplômés dans la vie active productive, a été réalisé avec un coût de 17.202.946,66 dh.

MUNICIPALITE	TETOUAN
-Surface du terrain	15.861 m ²
-Surface des locaux	7.200 m ²
-Nombre de locaux	55
-Superficie des locaux	12 locaux de 40 m ² 22 locaux de 80 m ² 16 locaux de 160 m ² 5 locaux de 240 m ² une école d'entreprises de 1.200 m ²

Valorisation

SUPERFICIE	NBRE TOTAL DE LOCAUX	NBRE LOCAUX ATTRIBUES	NBRE LOCAUX DISPONIBLES	NBRE LOCAUX EN ACTIVITE
-Locaux de 40 m ²	12	-	12	-
-Locaux de 80 m ²	22	1	21	-
-Locaux de 160 m ²	16	12	4	4
-Locaux de 240 m ²	5	2	3	-
Total	55	15	40	4

V - SECTEUR ENERGETIQUE ET MINIER

A - ENERGIE

La province de Tétouan est dotée d'une centrale thermique. Celle-ci fonctionne en fuel et possède une puissance d'environ 140 MW.

a - Energie électrique

* O.N.E

L'office National de l'Electricité assure au niveau de la Province de Tétouan, la production, le transport et la distribution partielle (le reste de la Province est desservi par la société Amendis) de l'énergie électrique. Il est représenté au niveau de cette Province par une agence de distribution basée à Tétouan et à laquelle sont rattachées les agences commerciales de Ben Karrich et Jbel Hbib.

- Réseau de transport

Cette Province est desservie à partir du poste 225/60/22 kv de Tétouan, des postes de Mghogha et de Chefchaouen, pour une partie, et de l'usine turbine à gaz de Tétouan. L'ensemble de ces postes est interconnecté au réseau national.

- Réseaux électriques

Les installations électriques de l'agence de distribution de Tétouan sont composées de lignes et de branchements M.T et B.T qui assurant la distribution de l'énergie dans les différents centres et communes électrifiés relevant de cette Province.

- Postes de transformation et abonnés

DESIGNATION	SITUATION AU MOIS DE JUIN 2005
-Nombre de postes de transformation des abonnés M.T	51
-Nombre de postes de transformation des abonnés B.T	181
-Nombre d'abonnés M.T	54
-Nombre d'abonnés B.T	13.006

- Vente d'énergie électrique (MWH) : jusqu'au 30 Juin 2005

AGENCE	B.T	M.T
-Agence de distribution de Tétouan	6.529,95	5.742,76

- Programmes d'électrification rurale

Les villages électrifiés, en cours d'électrification et programmés dans le cadre du Fond Spécial, du Programme National d'Electrification Rurale (PNER) et du Programme d'Electrification Rurale Global (le PERG a été approuvé en 1995 et a démarré en 1996, et se trouve actuellement dans sa quatrième phase), se présentent comme suit :

.Villages électrifiés dans le cadre du Fond Spécial

COMMUNES	NOMBRE DE VILLAGES	NOMBRE DE FOYERS
-Aïn Lahcen	2	53
-Dar Ben Karrich	6	1.198
-Al Hamra	2	388
-Zinat	1	150
-El Ouad	3	205
-Béni Saïd	1	252
-Jbel Hbib	1	350
Total : 7 C.R	16	2.596

.Villages électrifiés dans le cadre du PNER

COMMUNES	NOMBRE DE VILLAGES	NOMBRE DE FOYERS
-Al Hamra	4	508
-El Kharroub	1	45
-Bghaghza	1	50
-Béni Harchen	1	124
-Béni Idder	1	57
-Béni Saïd	2	246
-Mallalien	1	161
-Saddina	3	424
-Souk El Kdim	1	102
Total : 9 C.R	15	1.717

.Villages électrifiés dans le cadre du PERG I (S. PERG NORD)

COMMUNES	NOMBRE DE VILLAGES	NOMBRE DE FOYERS
-Aïn Lahcen	15	613
-Al Hamra	25	654
-Béni Leït	10	485
-Dar Ben Karrich	5	153
-Mallalien	4	412
-Oulad Ali Mansour	1	175
-Saddina	5	352
-Sahtriyenne	1	130
-Zaïtoune	4	102
-Zinat	19	520
Total : 10 C.R	89	3.596

.Villages électrifiés dans le cadre du PERG I (PRE PERG)

COMMUNES	NOMBRE DE VILLAGES	NOMBRE DE FOYERS
-Jbel Hbib	12	863
Total : 1 C.R	12	863

.Villages électrifiés dans le cadre du PERG II

COMMUNES	NOMBRE DE VILLAGES	NOMBRE DE FOYERS
-Al Hamra	1	28
-El Oquad	8	871
-Béni Idder	7	287
-Béni Leït	1	28
-Béni Saïd	5	491
-Dar Ben Karrich	2	65
-El Kharroub	4	309
-Souk El Kdim	2	208
-Sahtriyenne	1	303
Total : 9 C.R	31	2.590

.Villages électrifiés dans le cadre du PERG III

COMMUNES	NOMBRE DE VILLAGES	NOMBRE DE FOYERS
-Aïn Lahcen	3	272
-Al Hamra	7	97
-El Oquad	12	746
-Souk El Kdim	7	614
-Zinat	7	191
-Béni Idder	4	142
-El Kharroub	5	202
-Béni Saïd	7	356
-Oulad Ali Mansour	2	91
-Zaïtounne	1	34
-Azla	1	202
-Bghaghza	7	473
-Béni Leït	2	197
-Mallalien	2	86
-Saddina	1	72
-Béni Harchen	2	86
Total : 16 C.R	70	3.861

.Villages électrifiés et en cours dans le cadre du PERG IV (1^{ère} tranche)

COMMUNES	NOMBRE DE VILLAGES	NOMBRE DE FOYERS
-Aïn Lahcen	3	342
-Al Hamra	5	213
-El Ouad	1	91
-Souk El Kdim	7	229
-Zinat	2	158
-Béni Idder	7	432
-Béni Leït	2	116
-Bghaghza	17	768
-Béni Saïd	8	263
-Mallalien	2	174
-Saddina	1	32
-Sahtriyenne	18	731
-Zaïtoune	1	41
-Zaouiat Sidi Kacem	3	148
-Béni Harchen	6	291
-Jbel Hbib	1	77
Total : 16 C.R	84	4.106

.Villages programmés dans le cadre du PERG IV (2^{ème} tranche)

COMMUNES	NOMBRE DE VILLAGES	NOMBRE DE FOYERS
-Aïn Lahcen	1	90
-El Ouad	4	105
-Béni Harchen	5	180
-Béni Idder	5	201
-Béni Saïd	3	49
-Oulad Ali Mansour	10	368
-Sahtriyenne	1	30
-Souk El Kdim	3	120
-Zaïtoune	3	66
-Zaouiat Sidi Kacem	20	523
-Zinat	1	19
Total : 11C.R	56	1.751

.Villages programmés dans le cadre du complément PERG IV (2^{ème} tranche)

COMMUNES	NOMBRE DE VILLAGES	NOMBRE DE FOYERS
-Al Hamra	2	56
-Al Kharroub	3	81
-Béni Idder	1	22
-Béni Leït	6	115
-Zaouiat Sidi Kacem	3	55
-Zinat	5	100
-Jbel Hbib	2	41
-Mallalien	1	32
Total : 8 C.R	23	502

.Villages programmés dans le cadre du PERG - Tranche Energie Solaire

COMMUNES	NOMBRE DE VILLAGES	NOMBRE DE FOYERS
-Al Hamra	3	44
-Azla	1	50
-Bghaghza	1	18
-Béni Harchen	4	93
-Béni Saïd	1	30
-Mallalien	2	56
-Oulad Ali Mansour	13	249
-Sahtriyene	2	72
-Souk El Kdim	2	25
-Zaouiat Sidi Kacem	1	4
-Zinat	2	45
Total : 11 C.R	32	686

.Villages à électrifier dans le cadre du PERG III (Zone Amendis)

COMMUNES	NOMBRE DE VILLAGES	NOMBRE DE FOYERS
-Azla	2	50
-Mallalien	2	112
-Oued Laou	3	185
-Saddina	1	36
-Zaïtouna	1	115
-Zaouiat Sidi Kacem	17	513
Total : 6 communes	26	1.011

* AMENDIS

L'alimentation en électricité est assurée au niveau de la ville de Tétouan et d'une partie de la côte (le reste de la Province est desservi par l'O.N.E) par deux postes de livraison 60/20 kv ; le premier, sis à l'entrée de la ville de Tétouan du côté ouest, d'une puissance installée de 80 MVA, et le second, sis sur le littoral, d'une puissance installée de 20 MVA.

- Achats d'énergie électrique

Les achats d'énergie électrique sont effectués par la société Amendis auprès de l'O.N.E aux tarifs distributeurs à la haute tension de 60 kv. Les achats des années 2002, 2003 et 2004 sont récapitulés à travers le tableau ci-après :

ANNEES	2002	2003	2004
-Achats d'énergie (kwh)	350.925.024	352.913.176	339.997.637

- Ventes d'énergie électrique

DESIGNATION	VOLUME ANNEE 2004 (en kwh)
-Total B.T	173.536.493
-Total M.T	109.708.172
-Total M.T + B.T	304.618.252
-Total achats	339.997.637
-Rendement	89,59%

- Abonnés

Le nombre d'abonnés en électricité au niveau de cette Province s'élève au 31 Décembre 2004 à 103.252, réparti comme suit :

TYPE	NOMBRE D'ABONNES
*Moyenne tension	142
*Basse tension	
-Eclairage	20.802
-Usage domestique	69.018
-Mixte patenté	10.219
-Force motrice	832
-Agents Amendis	1.100
-Usage administration	
.Eclairage public	208
.Administrations	481
.Force motrice	9
-Offices	194
-Locaux Amendis	247
Total B.T	103.110
Total général	103.252

b - Produits pétroliers

* Gaz de pétrole liquéfiés (G.P.L)

- Centre emplisseur

Créé en 1990 par la Société Chérifienne de Pétrole (S.C.P) devenue actuellement société "Salam Gaz" après association des sociétés "Samir" et "Sodipi", le centre emplisseur de gaz butane et propane de Tétouan est installé sur une superficie de 4 ha. Sa capacité d'emplissage est de l'ordre de 30.000 tonnes par an et assure l'approvisionnement en gaz butane et propane des provinces de Tétouan et Chefchaouen et de la Préfecture de M'diq-Fnideq.

Les capacités de stockage et d'emplissage dudit centre sont les suivantes :

-Capacité de stockage :	
.5 cigares de gaz butane	725 m3
.1 cigare de gaz propane	145 m3
.1 réservoir d'eau	750 m3

-Capacité d'emplissage :	
.Bouteilles de 12 kg	600 B/H
.Bouteilles de 3 kg	2.000 B/H
.Bouteilles de 35 kg	40 B/H

L'approvisionnement du centre emplisseur de Tétouan est assuré par le biais de camions citernes par des acheminements de gaz de pétrole liquéfiés à partir de Sidi Kacem et Mohammedia.

- Dépôts de G.P.L

La distribution de gaz de pétrole liquéfiés au niveau de la Province est assurée par neuf dépositaires grossistes représentant neuf sociétés de distribution de gaz butane et propane. Ceux-ci exploitent un dépôt communautaire sis à la zone industrielle, alors que cinq dépositaires parmi eux exploitent également des dépôts individuels.

* Hydrocarbures liquides

Le réseau de distribution des hydrocarbures liquides est composé de 29 points de vente (stations service) relevant de huit sociétés, et dont l'approvisionnement est assuré par camions citernes à partir des raffineries de Sidi Kacem et Mohammedia.

SOCIETES MERES	NOMBRE DE STATIONS SERVICE
-C.M.H	2
-SHELL	3
-TOTAL	5
-MOBIL	3
-ZIZ	2
-PETROM	5
-AFRIQUIA	7
-SOMEPI	2
Total	29

Pour ce qui est des volumes des produits pétroliers commercialisés durant les cinq dernières années, ils sont estimés comme suit :

ANNEES	SUPER (m3)	ORDINAIRE (m3)	LAMPANT (m3)	GASOIL (m3)	GAZ BUTANE (t)
-2000	13.925	1.133	1.785	75.040	22.425
-2001	13.215	1.245	1.370	85.975	21.380
-2002	12.282	1.041	1.075	95.708	23.593
-2003	13.838	960	733	98.625	22.688
-2004	13.534	1.093	980	97.688	23.938

Il y a lieu de signaler en ce qui concerne le pétrole lampant que la consommation de ce produit connaît au fil des années une régression, attribuée notamment à l'introduction progressive de l'électricité dans le milieu rural par le biais du Programme d'Electrification Rurale Global (PERG).

* Appareils à pression de gaz

Le nombre d'appareils à pression de gaz en service dans les établissements publics et industriels implantés au niveau de cette Province, s'élève à 241 appareils, répartis par utilisateur comme suit :

-O.N.E	117
-O.N.E.P	19
-Sté AMENDIS	32
-Centre Emplisseur	11
-Hôtels	14
-Unités industrielles et autres	48

B - MINES

Le Maroc, grâce à la diversité de sa géologie, jouit du privilège de posséder d'importantes ressources minérales, à la tête desquelles on trouve les phosphates. Ces ressources minérales constituent un facteur important de développement et conditionnent l'essor de l'industrie et du commerce extérieur.

Le nord du Maroc, dont la Province de Tétouan, se caractérise par les difficultés d'accès aux domaines géologiques et ce à cause de la chaîne rifaine qui constitue l'essentiel de ces derniers, où l'on note une nette présence de la dorsale calcaire issue de la formation calcaire-dolomitique. Cette zone rifaine reste assez déshéritée sur le plan de prospection, mis à part l'effort consenti lors des inventaires ou des exploitations ; elle demeure ainsi non parcourue en détail, les informations sont trop fragmentaires et les guides de prospection sont mal connus, ce qui fait que les structures intimes des terrains sont fort complexes, voire même énigmatiques.

a - Aperçu sur les gîtes minéraux

La zone de Tétouan est considérée comme étant très riche du point de vue métallogénique, au sens strict du mot, mais non pas sur le plan économique et ce non seulement à cause de la pauvreté des indices, mais aussi par le manque de connaissances de ceux-ci. En effet, le sous-sol de la Province recèle un potentiel non négligeable de gîtes minéraux dont certains ont fait l'objet d'une exploitation plus ou moins importante, alors que d'autres n'ont connu que des travaux de recherche très limités.

D'une manière générale, les zones internes présentent un grand intérêt au niveau de cette partie du Rif nord occidental. En effet, certains sites méritent d'être étudiés de nouveau à la lumière de l'avancement des idées inhérentes au cadre structural du Rif. A vraie dire, les travaux de terrain font énormément défaut depuis la mission Rif paléozoïque menée par le BRPM au début des dernières années 70.

Le tableau ci-après récapitule les principaux gîtes au niveau de cette zone, ainsi que leurs caractéristiques :

DOMAINE STRUCTURAL	TYPE DE MINERALISATION	NOM DU SITE	SITUATION GEOGRAPHIQUE	NIVEAU PORTEUR	TENEUR
Rif Paléozoïque	Pb – Zn – Cu – Fe.	Béni Maâdane	9 km Est de Tétouan	Grès Trias	1,5<Pb<20% 0,4<Zn<6% 0,6% Cu
	Cu – Pb – Zn.	Allyenne	Sud de Fnideq		1,5% Cu - 4% Pb 0,6% Zn
	Zn.	Khémis Tikensiguen	Ras Mazari	Calcaire contourné	<7,8% Zn
	Zn.	Tikensiguene	Oued Amsa	Calesas Alabeadas	6<Zn<10%
	Pb – Zn – Ag.	Haydra	Fnideq	Schistes	3,5<Pb<21% 4,5<Zn<23% 254 g./t. Ag
	Cu – Pb.	Haddadine	Fnideq		19% Cu - 0,1% Pb
	Fe.	Fahama	Fnideq		51% Fe
	Sb.	Fahama Sud Khlout Hriyech	Fnideq	Calcaires	Non déterminée
Ag.	Belouazen Drabna Ibroudane	Nord de Tétouan	Ghomarides	Non déterminée	

Par ailleurs, le territoire de cette Province présente des gisements importants de roches et d'argiles destinés à la production de matériaux de construction, notamment les granulats et les briques rouges.

b - Situation du patrimoine minier

Un seul permis de recherche de deuxième catégorie est en vigueur dans le territoire de cette Province ; il a été institué au 30/06/2004

*S*agissant de l'activité para minière au niveau de ce commandement, celle-ci reste caractérisée en 2004, par l'existence de 19 locaux d'emmagasinage d'explosifs et accessoires de tir (tous de première catégorie) et de 143 appareils à vapeur en activité au niveau des différents établissements (usines, hôtels, blanchisseries, ...) dont 71 générateurs et 72 réipients.

*L'*évolution de la consommation des explosifs durant les cinq dernières années, se présente comme suit :

MATIERE	ANNEES	2000	2001	2002	2003	2004
-Explosifs (t)		225.780	348.190	534.030	1.023.157	916.553
-Détonateurs		73.040	101.781	115.160	243.030	93.190
-Cordeau détonnant		121.875	170.040	201.875	230.400	92.250

VI - SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE

La Province de Tétouan présente dans sa majorité un relief montagneux drainé par de nombreux cours d'eau qui, à leurs embouchures, drainent des vallées relativement étroites, à l'exception de celles de Martil et de Oued Laou.

La pluviométrie moyenne annuelle s'élève à 700 mm/an, variant entre plus de 1.000 mm dans les hauts reliefs et 600 mm du côté de l'oued Laou à cause d'un effet d'aridité accentué vers l'Est. Aussi, il neige au dessus de 1.000 m d'altitude et l'évaporation varie entre 1.200 mm et 1.900 mm/an.

A - RESSOURCES EN EAU DE SURFACE

L'importance des précipitations, l'imperméabilité des terrains de couverture et le caractère montagneux de la région, font que le ruissellement est relativement important et que le réseau hydrographique a une densité de drainage importante matérialisée par l'existence de nombreux cours d'eau, dont les plus importants sont les suivants :

-L'oued Laou avec une superficie du bassin versant de 930 Km² et un apport moyen de 430 M. m³/an. Les débits d'étiage en été, sont soutenus par le drainage de la dorsale calcaire et avoisinent 1 m³/s.

-L'oued Martil avec une superficie du bassin versant de 1.200 Km² et un apport moyen de 540 M. m³/an.

-L'oued Amsa avec une superficie du bassin versant de 120 Km² et un apport moyen de 32,5 M. m³/an.

Le régime hydrologique reste ainsi caractérisé par une forte variabilité étroitement liée à l'importance des précipitations. En effet, les apports maximums sont enregistrés entre les mois de Décembre et Février.

Quant au total des apports moyens des bassins de la région, il est évalué à 882 M. m³ ; ceux-ci varient d'une année à l'autre suivant l'importance des précipitations.

B - RESSOURCES EN EAU SOUTERRAINES

Sur la plus grande partie de l'étendue de la région, règnent des faciès imperméables ou peu perméables, qui ne permettent pas l'existence de formations aquifères continues importantes, à l'exception des chaînes calcaires, des vallées alluviales et des quelques petits bassins isolés.

Les principales nappes peuvent être subdivisées en deux catégories :

-Les nappes alluviales qui ont une grande importance pour des utilisations locales et qui sont vulnérables à la surexploitation, à l'intrusion marine et à la pollution. Il s'agit des nappes de Martil-Allila, Amsa et Oued Laou.

-Les chaînes calcaires qui présentent un potentiel en eau et constituent le château d'eau de la région nord. Elles se subdivisent en la chaîne du Haouz, située entre Belyounech et Tétouan, et la dorsale calcaire au sud-est de la ville de Tétouan. Parmi les principales sources qui sourdent des chaînes calcaires et qui sont utilisées aussi bien pour l'alimentation en eau potable que pour l'irrigation, on trouve :

SOURCES	DEBIT MOYEN (l/s)
-Aïn Zarka	130
-Aïn Yarghit	80
-Aïn Torreta	50
-Aïn Tarrennakt	67
-Aïn snaouesse	55
-Aïn Samsa	28

C - BARRAGES

L'infrastructure hydraulique actuelle au niveau de cette Province se compose des barrages Nakhla et Ajras dont les capacités de retenue respectives sont de, 4,9 millions m³ et 2 millions m³. Pour ce qui est du barrage Smir, il relève actuellement du commandement de la Préfecture de M'diq-Fnideq.

* Barrage Nakhla

-Hauteur	46 m
-Longueur du couronnement	235 m
-Côte normale de la retenue	190,64 NGM
-Volume à la côte normale	4,9 millions m ³

* Erosion et envasement des barrages

Les bassins versants de la région connaissent une érosion des sols importante en raison, d'un côté de facteurs naturels défavorables (relief, climat, géomorphologie, couvert végétal, ...) et de l'autre côté de la forte pression sur l'utilisation du sol et de la flore (modes d'utilisation des sols et d'exploitation des forêts non appropriés).

Cette dégradation est l'origine d'un envasement des ouvrages hydrauliques, dont notamment le barrage Ajras qui est presque entièrement envasé et le barrage Nakhla dont la capacité de stockage en eau a été réduite de 45% en 36 ans.

D - MOBILISATION ET UTILISATION ACTUELLES DES RESSOURCES EN EAU

Les principales infrastructures de mobilisation des ressources en eau permettent actuellement d'assurer un volume de l'ordre de 53 M. m³, réparti comme suit :

-Eaux de surface	33,5 M. m ³
-Eaux souterraines	8,8 M. m ³
-Eaux de source	10,7 M. m ³

a - Eaux de surface mobilisées

Les barrages implantés au niveau de cette zone (Nakhla et Smir) permettent de mobiliser 28,5 M. m³/an pour différents usages, dont principalement l'approvisionnement en eau potable.

BARRAGES	ANNEE DE MISE EN SERVICE	CAPACITE NORMALE (M. m ³)	APPORTS (M. m ³)	VOLUME REGULARISABLE (M. m ³)	USAGE
-Nakhla	1961	5	54	11	A.E.P.I
-Ajras	1969	2	-	0,5	Irrigation
-Smir	1991	43	26	17	A.E.P.I

A côté des ressources régularisées par les barrages, l'utilisation des ressources en eaux de surface se fait également à travers des prises au fil de l'eau dans les oueds et les sources, dont les plus importants :

- Prise au fil de l'eau pour l'irrigation du périmètre de l'Oued Laou.
- Sources Ain Zarka, Samsa et Snaouesse...

b - Eaux souterraines mobilisées

Les prélèvements dans les nappes s'élèvent à environ 8,8 M. m³/an et servent pour l'alimentation en eau potable et industrielle des villes et centres, et constituent surtout une ressource stratégique pour l'alimentation en eau des populations rurales.

Concernant les utilisations actuelles des ressources en eau, il y a lieu de signaler que les infrastructures de mobilisation des ressources en eau assurent un volume de 34,5 M. m³ pour l'alimentation en eau potable de la ville de Tétouan et des centres côtiers, dont 17 M. m³ provenant du barrage Smir, 11 M. m³ du barrage Nakhla, 2 M. m³ des sources Yarghite et Torreta et 4,5 M. m³ des forages Tamouda et Smir.

Par ailleurs et afin d'améliorer les conditions d'accès à l'eau potable en milieu rural, un programme ambitieux, à savoir le Programme d'Approvisionnement Groupé en Eau Potable des Populations Rurales (PAGER), a été mis en œuvre depuis 1995. Il permet de réaliser un grand nombre de points d'eau aménagés et s'appuie sur une démarche participative qui implique les populations concernées dans tous les stades du projet et leur confie les équipements nécessaires afin d'en assurer l'exploitation et la maintenance.

En effet et grâce aux efforts déployés dans le cadre de ce programme, le taux global d'accès des populations rurales de la région à l'eau a été porté en moyenne actuellement à environ 50%, alors qu'il était de 8% en 1990.

Les localités actuellement bénéficiaires en eau potable sont au nombre de 242 (soit une population de près de 73.600 habitants), réparties par commune comme suit :

COMMUNE	NBRE DE LOCALITES
-Bghaghza	12
-Ain Lahcen	11
-Béni Idder	19
-Béni Leit	18
-Zinat	18
-Al Hamra	21
-O. A. Mansour	10
-Azla	14
-Zaouiat Sidi Kacem	18
-Jbel Hbib	11
-El Kharroub	7
-Sahtriyenne	13
-Béni Saïd	16
-Béni Harchen	20
-Dar Ben Karrich	4
-Souk El Kdim	12
-Mallalien	5
-Saddina	5
-Zaitoune	8

N.B : caractéristiques des installations d'alimentation en eau potable en place :

- pour la ressource : piquage sur installations existantes (ONEP – Régie - Privé):
puits – forages – sources – eau de pluie (metfia collective).
- pour le type de desserte : borne fontaine – branchements individuels – pompe manuelle.
- moyen d'exhaure : pompage électrique – pompage par groupe électrogène – pompage solaire – pompage manuel.

Pour ce qui est des projets futurs (2006-2008) se rapportant à l'alimentation en eau potable des populations rurales, il y a lieu de signaler :

-Alimentation en eau potable des centres de Ain Lahcen et Béni Harchen et de 56 douars relevant desdites communes :

- .démarrage des travaux Janvier 2007
- .mise en service Décembre 2007
- .population concernée 15.000 habitants

-Alimentation en eau potable des centres de Souk El Kdim et Saddina et de 69 douars relevant desdites communes :

- .démarrage des travaux Janvier 2007
- .mise en service Décembre 2007
- .population concernée 14.200 habitants

-Alimentation en eau potable de 14 douars relevant de la commune rurale de Jbel Hbib:

- .démarrage des travaux Juillet 2006
- .achèvement des travaux Avril 2007
- .population concernée 5.000 habitants

-Alimentation en eau potable des douars relevant du Cercle de Tétouan :

- .étude générale en cours
- .achèvement de l'étude Juin 2006
- .population concernée 69.000 habitants.

E - DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES EN EAU

*D*après les études du Plan Directeur du Bassin Hydraulique et selon le scénario moyen de développement, la demande en eau au niveau de la Province est évaluée, à l'horizon 2030, à 109 M. m³/an d'eau.

*C*ompte tenu de cette situation et dans le but de satisfaire les besoins futurs de la Province en eau, plusieurs infrastructures hydrauliques sont prévues par le Plan Directeur d'Aménagement Intégré des Ressources en Eau, à savoir :

-Le barrage Raouz sur l'oued Khémis dont les travaux sont achevés. D'une capacité de 30 M. m³, cet ouvrage permettra de régulariser 13,1 M. m³ pour le renforcement de l'alimentation en eau potable et industrielle de Tétouan, de sa zone côtière, du milieu rural et des centres limitrophes et l'irrigation de la petite et moyenne hydraulique moderne. Son exploitation est prévue à partir de 2007 et permettra de satisfaire les besoins de l'ensemble de ces localités jusqu'à l'horizon 2018. Cette opération consiste en la construction d'une station de traitement et d'une adduction sur une longueur de 26 Km.

-Réalisation du barrage Amsa sur l'oued Amsa, avec une capacité de 82 M. m³. Ce barrage permettra de régulariser 27,6 M. m³ pour le renforcement de l'alimentation en eau potable et industrielle de Tétouan et de sa zone côtière.

-Réalisation du barrage Koudiat Guensoura sur l'oued Martil, ce qui permettra de retenir 100 M. m³ et de régulariser 63 M. m³ pour l'alimentation en eau potable et industrielle de Tétouan et des centre côtiers et la protection contre les inondations de la plaine de Martil.

F - GESTION DU SERVICE EAU ET DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

*L*a gestion du service de l'eau au niveau de la ville de Tétouan et de la zone côtière est assurée par l'ONEP (quasi 94% de la production) et par la société Amendis (production partielle de près de 7% et distribution).

a - Ressources en eau

*L*es ressources mobilisées et disponibles pour l'alimentation en eau potable de la ville de Tétouan et des centres côtiers, sont les suivantes :

RESSOURCES	DEBIT (l/s)
O.N.E.P : -Station de traitement Smir	700
-Station de traitement Torreta	500
-Forages Tamouda (5)	152
-Forages M'diq	50
-Forages Fnideq	10
Amendis : -Sources Yarghite + Torreta	54
-Puits Azla	2
-Puits Oued Laou	6

b - Production d'eau

La production d'eau potable, durant les années 2003 et 2004, se présente comme suit:

ETABLISSEMENT	PRODUCTION (en m3)	
	ANNEE 2003	ANNEE 2004
-O.N.E.P	31.640.795 (29.171.524 livrée à Amendis)	29.855.569 (27.805.066 livrée à Amendis)
-Amendis	1.905.555	2.246.502
Total	33.546.350	32.102.071

c – Eaux pompées

Le volume d'eaux pompées par les stations de pompage d'eau potable se présente, durant l'année 2004, comme suit :

STATIONS	VOLUME (m3)
-Dersa	2.753.189
-H. Dersa	912.795
-J. Mezouak	344.355
-Riffiène	2.432.919
-Boujarrah	246.371
-Boughaba	283.309
-Azla	40.455
-Oued Laou	599.090
Total	7.612.483

d – Ventes d'eau potable par Amendis

ANNEES	VOLUME CONSOMME (m3)
-2003	17.884.095
-2004	18.341.545
Variation	+2,56 %

e - Abonnés

Le nombre d'abonnés en eau potable au niveau de cette Province s'élève au 31 Décembre 2004 à 80.435, réparti comme suit :

TYPE	NOMBRE D'ABONNES
-Usage préférentiel	
. Industriels	45
. Bains	61
-Usage domestique	78.519
-Agents Amendis	1.039
-Borne fontaine	153
-Administrations	506
-Offices	84
-Locaux Amendis	28
Total	80.435

VII - INFRASTRUCTURES DE BASE

A - ROUTES

a - Configuration du réseau routier classé

Le réseau routier classé au niveau de la Province s'étend sur une longueur de 311,65 Km, détaillé comme suit :

CATEGORIE DE ROUTES	REJETUES (Km)	NON REJETUES (Km)
-Routes Nationales	158,400	-
-Routes Régionales	24,290	-
-Routes Provinciales	66,774	62,186
Total	249,464	62,186

b - Densité du réseau routier revêtu

La densité du réseau routier revêtu par rapport à la population et la superficie provinciales et nationales, se présente ainsi qu'il suit :

MILIEU	LONGUEUR RESEAU ROUTIER REJETU	LONGUEUR R.R.R./1000 Hab.	LONGUEUR R.R.R./100 Km ²
-Maroc	32.085 Km	1,06	4,51
-Tétouan	249,5 Km	0,47	9,00

c - Etat du réseau routier

CATEGORIE	BON	ACCEPTABLE	MAUVAIS	TRES MAUVAIS
-Routes Nationales	69,06	8,21	22,73	0
-Routes Régionales	16,47	83,53	0	0
-Routes Provinciales	19,38	19,22	13,18	48,22

d - Trafic routier

ROUTES	LIAISON	TRAFIC DE POINTE (véhicules/jour)	TRAFIC MOYEN ANNUEL
- R.N. 2	Tétouan - Tanger	17.637	9.152
- R.N. 2	Tétouan – Chefchaouen	-	3.040
- R.N. 13	Tétouan - Sebta	-	16.239
- R.N. 16	Tétouan – Oued Laou	-	3.702
- R.N. 16	Tétouan – Martil	-	21.399
- R.R. 417	Tétouan – Larache	-	2.874
- R.P. 4701	Tétouan - Anjra	-	842

Prenant conscience de l'accroissement du trafic, généré par le développement économique et social de la région, le Département de l'Équipement a mis en place un programme ambitieux dont les objectifs visent notamment :

- la préservation du réseau routier existant avec un niveau de service satisfaisant pour l'utilisateur ;
- l'adaptation du réseau à l'évolution et à l'agressivité du trafic ;
- le développement de nouvelles infrastructures routières pour répondre aux besoins de dessertes rapides et fiables.

Ainsi, le projet d'amélioration de l'itinéraire de la rocade méditerranéenne (en cours), le dédoublement de la route Tétouan-Fnideq et de la voie de contournement de la ville de Tétouan sur près de 10 Km, en plus de la réalisation de l'autoroute Tétouan-fnideq (en cours), permettront plus de fluidité dans la circulation, en particulier pendant la période estivale.

*** Rocade méditerranéenne**

Le projet de rocade jouera un rôle structurant de la zone nord et son aménagement (élargissement à 7 m. de la chaussée et son renforcement généralisé) permettra le développement de la côte méditerranéenne, son désenclavement et la mise en valeur de ses importantes potentialités.

Cette Province est concernée dans le cadre de ce projet par deux tronçons, à savoir :

- une partie du tronçon Fnideq-Tétouan (32 Km) : le dédoublement de la R.N 13 Fnideq-Tétouan a été réalisé.
- une partie du tronçon Tétouan-Jebha (120 Km) : les travaux n'ont pas été encore entamés.

*** Autoroute Tétouan-Fnideq**

Ce Projet a été retenu dans le cadre du schéma d'armature autoroutier national parmi les projets autoroutiers les plus prioritaires compte tenu du développement des échanges commerciaux entre le Maroc et l'Europe et de sa parfaite intégration dans le cadre du développement routier de la région nord, notamment après la réalisation du complexe portuaire Tanger-Méditerranéen. Les travaux de réalisation de cette autoroute sont actuellement en cours.

Pour assurer l'échange du trafic avec le réseau routier existant, un système d'échange composé de deux échangeurs est prévu au niveau de M'diq et Smir.

e – Programme National des Routes Rurales

Un total de 210,8 km de routes rurales est programmé au niveau de cette Province, dont la répartition par commune se présente comme suit :

LIAISON	COMMUNE RURALE CONCERNEE	NBRE DE KM
-Bghaghza – Spirada	-Bghaghza	14
	-Aïn Lahcen	7
-Bghaghza – Béni Idder	-Bghaghza	6,4
	-Béni Idder	6,4
-R.P 4704 – Béni Leït	-Béni Leït	3
-R.P 4702 – Béni Idder	-Béni Idder	11
-Béni Idder n°2 – Béni Imrane	-Zinat	7
	-Al Hamra	18
-R.P 4704 – Oula Ali Mansour	-O. A. Mansour	3
-R.N 2 – Douar Amtil	-Zinat	6
-Azla – Mokdassen	-Azla	6
-R.R 414 – Oued El Khmiss	-Zaouiat Sidi Kacem	17
-Jbel Hbib – El Kharroub (via Zaitouna)	-Jbel Hbib	8
	-El Kharroub	5
-R.N 2 – R.P 4702 (via Béni Ouassim)	-Sahtriyenne	13
-R.P 4105 – Ihdounen (via Drabna)	-Béni Said	15
-R.N 2 – Taghbalout	-El Oud	3
-Béni Harchen – Bin AL Ouidane	-Béni Harchen	8
-R.N 2 – Ben Karrich	-Dar Ben Karrich	5
-Souk El Kdim – R.N 2	-Souk El Kdim	10
-R.N 13 – El Kouf	-Mallalien	8
-R.N 2 – Fechkara	-Aïn Lahcen	8
-R.N 2 – Dar El Ghaba	-Aïn Lahcen	6
-Saddina – El Ounsar	-Saddina	8
-Zaitoune – Zinat Dar Khannouss	-Zaitoune	5,5
	-Zinat	3,5
Total : 21 liaisons	-	210,8

B - AEROPORT

*D*une plate forme exigüe, l'extension de l'aéroport de Tétouan Saniat Rmel en 1993 a permis l'élargissement de sa piste d'atterrissage à 2.300 mètres, son équipement en moyens techniques plus modernes et l'augmentation de sa capacité d'accueil à quelques 300.000 passagers par an.

-Fiche technique

- Point de référence 35° 36' 00 N. 05° 19' 00 W.
- Situation 6 km au nord-est de la ville de Tétouan
- Altitude 10 m.
- Emprise de l'aéroport 200 ha
- Piste d'atterrissage 2.300 m. de longueur et 45 m. de largeur
- Aérogare 1.200 m²
- Utilisation tout avion moyen courrier, type B737 toutes séries ou équivalents (Airbus 320,...).
- Bloc administratif 500 m², comprenant les services d'exploitation de l'aéroport.
- Tour de contrôle 4 étages + vigie équipée.
- Une Station météorologique.

Le trafic aérien commercial de l'aéroport de Tétouan est constitué actuellement par des vols intérieurs. A cet égard, il serait souhaitable de renforcer l'utilité de cet aéroport et de le doter d'une station de kérosène pour recevoir des courts et moyens courriers, multiplier les vols internes, programmer des vols internationaux en particulier avec le sud de la péninsule ibérique, et entrevoir la perspective de recevoir des vols charters dans le cadre de la politique de l'open sky.

C - TELECOMMUNICATIONS ET POSTE

a - Télécommunications

Le secteur des télécommunications, constitue dans le monde moderne, un facteur important et nécessaire à l'épanouissement des nations et aussi un support déterminant dans les échanges intra et inter nations. Dans cette perspective, "Ittissalat Al Maghrib", a entrepris des mesures d'envergure tendant à développer ses infrastructures et ce par la réalisation de grands projets visant la modernisation et l'extension du réseau, par l'acquisition de centraux téléphoniques numériques de haute gamme, etc.

La Province de Tétouan n'a pas été mise à l'écart dans ce processus de dynamisation du secteur, dans la mesure où ce dernier a connu ces dernières années un développement important marqué par une action soutenue de modernisation et d'équipement du réseau grâce à l'utilisation d'une technologie de pointe. L'automatisation rurale a connu également un essor sans précédent traduit par la programmation de la connexion de l'ensemble des communes rurales aux réseaux téléphoniques national et international.

Parallèlement aux investissements engagés dans les équipements de communication et les réseaux locaux, il a été mis en place un réseau commercial performant et dynamique en vue d'améliorer les conditions d'accueil et la qualité du service offert.

*** Téléphonie**

Le parc des clients au téléphone fixe a connu une évolution importante ces dernières années ; celui-ci s'élève à 29.870 abonnés au téléphone fixe et 600.000 abonnés au téléphone mobile (situation au 30/06/2005).

*** Commutation**

Le réseau téléphonique de Tétouan compte un central téléphonique de commutation de haute technologie numérique à savoir, le Central Tétouan Moulay El Hassan. Aussi, sept Unités de Raccordement d'Abonnés Distants (URAD) ont été créées pour servir, entre autres, les régions de Martil, Cabo Negro et Oued Laou. Le transit entre les différentes provinces du nord ainsi que les autres régions du Royaume et l'international, se fait via le Central Moulay El Hassan.

* Transmission

La gestion du réseau de transmission au niveau de la Province est assurée par deux centraux rattachés à la Délégation, en l'occurrence le centre LGD (national) et le centre câbles sous-marin (international).

A cet égard, il convient de souligner qu'Ittissalat Al Maghrib a adhéré à l'un des plus grands projets de télécommunication dans le monde, à savoir le SEA ME WE3, qui permettra au Maroc d'être relié à 33 pays à travers le monde au moyen de câbles sous-marin à fibres optiques et d'améliorer les services à valeur ajoutée, tels que l'Internet et la transmission de données.

* Réseaux locaux

L'infrastructure des réseaux locaux s'est sensiblement enrichie au niveau de cette Province. En effet, les communes ayant connu des opérations d'extension et de fiabilité des réseaux locaux, sont les suivantes :

- Communes urbaines : Tétouan, Martil et Oued Laou.
- Communes rurales : Azla, Béni Hassan, Ben Karrich, Zinat, Mallalien et Ain Lahcen.

* Automatisation rurale

La participation d'Ittissalat Al Maghrib au programme de désenclavement des zones rurales a concerné au niveau de cette Province 18 localités qui ont été automatisées et intégrées dans le réseau national automatique des télécommunications au moyen de câbles autoportés et au moyen du système AMRT (Accès Multiples à Répartition dans le Temps). Il s'agit, en effet, des localités suivantes :

- Automatisation par concentrateur et UMUX : Ben Karrich, Azla et Mallalienne.
- Automatisation par AMRT : Al Hamra, Béni Idder, Fondak, Bghaghza, El Kharroub, Saddina, Zaouiat Sidi Kacem, Jbel Hbib, Béni harchen et Bouzitoune.
- Automatisation par câbles autoportés : Béni Saïd, Sahtriyene, Zinat, Zaïtoune et Colainord

* Téléphonie publique

Le parc de téléphonie publique au niveau de cette Province s'élève au 30 Juin 2005, à 277 publiphones. Celui-ci a été renouvelé dans sa totalité par l'introduction de nouveaux habitacles et de terminaux (appareils) fonctionnant au moyen de cartes prépayées.

* Téléboutiques et télé kiosques

La situation des téléboutiques et des télé kiosques se présente, au 30 Juin 2005, comme suit :

-Téléboutiques en service	900
-Télé kiosques en service	30
-Demandes en étude	10

b - Poste

Le secteur postal a enregistré, ces dernières années, des progrès importants visant à répondre davantage aux exigences des populations, tant dans le milieu urbain que dans le milieu rural.

En effet, le réseau postal au niveau de la Province de Tétouan est constitué de dix établissements postaux et de sept agences postales. Le tableau descriptif de ces établissements se présente comme suit :

ETABLISSEMENTS	CATEG.	LOCALITE	DATE DE CREATION	NOMBRE TERMINAUX C.C.P
*Etablissements postaux				
-Tétouan Principal	1ère	Tétouan	1956	8
-Tétouan My El Hassan	4ème	Tétouan	1983	2
-Tétouan M'hannech	5ème	Tétouan	1987	0
-Tétouan Sidi Talha	5ème	Tétouan	1987	0
-Tétouan Touabel	5ème	Tétouan	1989	0
-Tétouan Zone indust.	5ème	Tétouan	1993	0
-Martil	4ème	Martil	1958	2
-Oued Laou	6ème	Oued Laou	1984	0
-Ben karrich	6ème	D.B.Karrich	1989	0
-Issoumaten	6ème	Issoumaten	-	0
*Agences postales				
-Jamaât Al Ouad	2ème	El Ouad	-	-
-Dar Ben Saddok	1ère	D.B.Saddok	-	-
-Zaouiat Sidi Kacem	2ème	Z.S.Kacem	-	-
-Azla	1ère	Azla	-	-
-Moulay Abdessalam	1ère	My Abdessalam	-	-
-El Fendak Aïn Jdida	1ère	El Fendak	-	-
-Bghaghza	2ème	Dar Chaoui	-	-
Total	-	-	-	12

Par ailleurs, il y a lieu de signaler qu'un guichet saisonnier, lié au Bureau de Tétouan Principal, est mis en service chaque période estivale (du 15 Juin au 15 Septembre) à Cabo Negro.

S'agissant des activités des établissements postaux installés au niveau des communes urbaines de Tétouan et Martil, elles se présentent entre les années 2000 et 2004, comme suit :

ACTIVITES / ANNEES	2000	2001	2002	2003	2004
-Nbre de terminaux C.C.P	2	2	2	12	12
-Nbre de C.C.P	3.842	3.307	3.456	3.765	4.505
-Nbre de boîtes postales	3.789	4.460	4.460	4.382	4.730
-Nbre de boîtes aux lettres	46	56	56	57	57
-Recettes (en milliers Dh)	2.692,44	4.304,41	4.722,09	4.727,72	5.179,74

VIII - SECTEUR TOURISTIQUE

Le relief de la Province unissant à la fois, plages, montagnes et forêts, son climat, l'étendue de ses côtes et sa situation géographique à proximité de l'Europe, sont autant d'atouts qui la prédisposent à occuper le rang d'une ville et d'une destination touristique, et qui traduisent les orientations des pouvoirs publics vers une action soutenue et rationnelle visant à dynamiser l'activité touristique dans cette région.

Cependant, malgré le caractère touristique de la Province et les avantages dont elle dispose, le secteur du tourisme souffre d'une sous-exploitation due à un certain nombre de facteurs, dont essentiellement le caractère saisonnier de l'activité touristique, la non diversification du produit touristique et l'absence d'animation.

Ainsi, devant cette situation, il y a lieu de se pencher sur le développement d'un tourisme diversifié à savoir les tourisms rural et sportif (construction de gîtes, randonnées en montagne, excursions en forêts, sport équestre, ...) ainsi que la promotion de l'animation touristique par la programmation d'activités culturelles, sportives et artistiques et l'organisation de colloques, festivals, séminaires et autres. Cette diversification du produit touristique, lequel produit est commercialisé tout le long de l'année, permettra à coup sûr de drainer des flux touristiques permanents à même de renforcer le label Maroc et constitue une issue permettant la relance de ce secteur.

A cet égard, il y a lieu de signaler le projet touristique qui s'inscrit dans le cadre du tourisme rural, à savoir le projet de développement intégré de la zone Ain Zarka, lequel projet s'inscrit dans le cadre du partenariat avec l'APDN et dont l'étude a été confiée à l'Agence Espagnole de Coopération Internationale.

Par ailleurs, il convient de noter qu'une étude de repositionnement touristique de la destination Tétouan est en cours de réalisation. Celle-ci porte notamment sur :

- l'élaboration de la vision marketing de la destination .
- l'élaboration d'un schéma d'amélioration de la qualité urbaine et paysagère du littoral du nord de Tétouan (axe Aéroport – Martil – Fnideq).
- l'élaboration d'une étude de faisabilité pour l'aménagement d'une nouvelle zone touristique intégrée.

A - INFRASTRUCTURE TOURISTIQUE

a - Etablissements hôteliers et V.V.T

Le nombre d'établissements hôteliers au niveau de la Province s'élève à 73, dont 13 établissements classés et 59 non classés, en plus d'un V.V.T.

La capacité en chambres et en lits de ces établissements touristiques se présente comme suit :

ETABLISSEMENTS	CATEGORIE	CHAMBRES	LITS
*Etablissements classés			
-Chams, Tétouan	4 étoiles	76	152
-Al Yakouta, Tétouan	3 étoiles	68	140
-Petit Merou, Cabo Negro	3 étoiles	17	28
-Hacienda, Rte Martil-Cabo Negro	3 étoiles	31	94
-La Ferma, Rte Cabo negro-M'diq	3 étoiles	7	14
-Mandy, Mallaliene	3 étoiles	7	14
-Paris, Tétouan	2 étoiles	40	68
-Oumaïma, Tétouan	2 étoiles	33	59
-Panorama, Tétouan	2 étoiles	63	97
-Régina, Tétouan	1 étoile	56	96
-Malaga, Tétouan	1 étoile	24	48
-Diafa, Martil	1 étoile	45	86
-Etoile de mer, Martil	1 étoile	32	70
Total	13	499	966
*Etablissements non classés			
Total	59	933	1.701
*V.V.T			
-Club Méd. Yasmina, Cabo Negro	1ère catégorie	310	633
Total général	73	1.742	3.300

b - Complexes et résidences touristiques

Deux complexes touristiques sont implantés au niveau de cette Province, à savoir Cabo Beach Golf et La Ferma.

DENOMINATION	LOCALISATION	CONSISTANCE
-Cabo Beach Golf	Cabo Negro	50 villas 450 appartements Piste de golf à 18 trous
-La Ferma	Cabo Negro	Hôtel de 3 étoiles (7 ch./14 lits) Restaurant Equitation

Les résidences à caractère social, quant à eux, sont au nombre de six et sont les suivantes :

PROPRIETAIRES	LOCALISATION	CONTENANCE	LITS
-Al Adala	Martil	10 appartements 2 studios	46 lits
-R.D.E.+O.N.E	Martil	12 bungalows	60 lits
-B.R.P.M	Cabo Negro	14 appartements	56 lits
-C.N.C.A	Cabo Negro	2 studios	64 lits
-Douane	Cabo Negro	18 appartements	422 lits
-Fostour	Cabo Negro	5 résidences	30 lits

c - Restaurants touristiques

Un total de trois restaurants touristiques classés sont implantés au niveau de cette Province, d'une capacité de restauration globale de l'ordre de 300 couverts.

ETABLISSEMENTS	NOMBRE DE COUVERTS	CLASSEMENT
*Restaurants classés		
-La Ferma	100	2 F
-El Barça	120	1 F
-Palais Bouhlal	80	1 F
Total	300	-

d - Campings

Cette Province compte 4 campings, d'une capacité globale de 1.000 places.

CAMPINGS	LOCALITE	NOMBRE DE PLACES (tentes)
-Camping Municipal de Oued Laou	Oued Laou	400
-Camping Al Boustane	Martil	150
-Camping Azla	Azla	200
-Camping Amsa	Amsa	250
Total	-	1.000

e - Agences de voyage

Neuf agences de voyage, dont deux agences principales et sept succursales, sont installées au niveau de cette Province, à savoir :

- Akersan Voyages (Agence principale et deux succursales)
- Hispa Maroc (Succursale)
- Maroc Consult (Succursale)
- Marco Polo (Succursale)
- Diana Tours (Succursale)
- Supratours (ONCF) (Succursale)
- El Mohcine Voyages (Agence principale)

f - Agences de transport touristique

La Province de Tétouan compte trois agences de transport touristique, à savoir, Jaouharat Al Bahr Al Abiad Al Moutawassit, Tranoma Holidays et Gagoo. Le nombre d'agrément accordés s'élève à 32, dont seulement 7 agréments sont actuellement exploitées (5 de première série, 1 de deuxième série et 1 de troisième série).

g - Agences de location de voitures

Dix-huit agences de location de voitures sont implantées au niveau de cette Province.

h - Bazars et guides

Les bazars implantés au niveau de cette Province sont au nombre de 13, dont 7 installés au niveau de l'ancienne médina et 6 au centre ville.

S'agissant des guides et des accompagnateurs de touristes, ils s'élèvent à 60 personnes.

i - Sites d'intérêt touristique

-Type montagne : Aïn Zarka – Aïn Lahcen

-Type balnéaire : Martil – Oued Laou – Cabo Negro – Tamrabet – Tamernout - Azla – Amsa.

-Ancienne médina – Ruines de Tamouda (patrimoine culturel et historique).

B - STATISTIQUES TOURISTIQUES

La Province de Tétouan est appréciée par un nombre considérable de touristes nationaux et étrangers épris de calme et de découvertes pittoresques, ainsi que par les populations autochtones qui vivent à l'ombre des vestiges d'un illustre passé historique.

En effet, attirés par ses plages et par les sites et les monuments qui témoignent des civilisations qui ont marqué l'histoire de cette vieille cité andalouse, des effectifs importants de touristes viennent visiter chaque année cette Province, principalement pendant la période estivale.

L'évolution des flux touristiques au niveau des établissements hôteliers classés implantés au niveau de cette Province et de la zone côtière , se présente durant la période Juin 2003 - Octobre 2005, comme suit :

MOIS	ARRIVEES TOURISTIQUES			NUITEES TOURISTIQUES		
	T. N	T. INT	TOTAL	T. N	T. INT	TOTAL
-Juin 2003	7.487	5.231	12.718	11.192	28.320	39.512
-Juillet 2003	11.457	5.311	16.882	33.588	35.305	69.242
-Août 2003	15.887	5.470	21.375	61.176	37.813	99.064
-Septembre 2003	7.547	3.302	10.849	17.989	17.916	35.894
-Octobre 2003	4.196	1.962	6.158	6.638	3.476	10.114
-Novembre 2003	1.707	918	2.625	2.360	1.571	3.931
-Décembre 2003	4.425	1.210	5.635	6.669	2.014	8.683
-Janvier 2004	4.587	1.409	5.996	6.798	2.157	8.955
-Février 2004	4.017	1.375	5.392	5.697	2.526	8.223
-Mars 2004	4.142	1.548	5.690	6.068	2.726	8.794
-Avril 2004	5.850	2.599	8.449	9.012	4.719	13.732
-Mai 2004	6.167	2.215	8.382	9.682	5.471	15.153
-Juin 2004	6.726	5.951	12.677	12.290	28.884	41.174
-Juillet 2004	11.343	6.214	17.557	27.542	43.778	71.320
-Août 2004	17.317	6.837	24.154	55.058	44.997	100.055
-Septembre 2004	7.494	3.381	10.875	16.190	21.499	37.689
-Octobre 2004	2.685	1.892	4.577	3.907	3.288	7.195
-Novembre 2004	2.817	1.303	4.120	4.405	2.680	7.085
-Décembre 2004	4.185	1.861	6.046	6.222	3.615	9.837
-Janvier 2005	4.009	1.392	5.401	6.248	2.532	8.780
-Février 2005	3.606	1.536	5.142	5.374	2.766	8.140
-Mars 2005	3.616	2.957	6.573	5.945	5.244	11.189
-Avril 2005	6.411	2.355	8.766	10.557	5.037	15.594
-Mai 2005	4.726	2.319	7.045	7.730	5.517	13.247
-Juin 2005	5.894	5.749	11.643	9.618	32.452	42.070
-Juillet 2005	10.706	6.489	17.195	26.874	48.085	74.959
-Août 2005	15.308	7.154	22.462	51.863	50.323	102.186
-Septembre 2005	9.801	4.672	14.473	18.714	27.245	45.959
-Octobre 2005	1.714	2.059	3.773	2.958	3.610	6.568

T.N : Tourisme national

T.INT : Tourisme international

Il ressort des statistiques du tableau ci-dessus que le secteur du tourisme au niveau de cette région est caractérisé par une forte saisonnalité et par une prédominance du tourisme national (shopping) et de celui de transit. Seuls les mois de Juillet et Août connaissent un taux d'occupation le plus élevé.

IX - SECTEUR COMMERCIAL

Le shopping est l'activité économique dont le nom est le plus souvent associé à celui de la ville de Tétouan ; la réputation de cette dernière comme chef lieu du commerce des produits bon marché est solidement ancrée dans les esprits. En effet, cette renommée est liée à sa proximité de la zone franche de Sebta, laquelle a permis l'émergence d'une activité commerciale parallèle, à savoir le commerce informel lié aux produits de contrebande, dont l'hypertrophie rend plus difficile la maîtrise de cette activité.

Toutefois, l'importance de la clientèle venue de l'intérieur du pays et la disproportion de la branche commerciale par rapport au reste de l'économie de la Province, montrent que le commerce contribue de façon substantielle à l'augmentation de la masse des revenus disponibles, notamment dans les villes de Fnideq et Tétouan.

Le secteur du commerce reste ainsi le plus grand pourvoyeur d'emplois, en ce sens qu'il existe au niveau de cette Province environ 30.000 patentés, nombre auquel doit s'ajouter le total de la main d'œuvre active employée dans le commerce et les commerçants ambulants dont l'effectif est jugé important.

A - COMMERCE TRADITIONNEL

La ville de Tétouan compte parmi les villes traditionnelles du Royaume ; ce qui souligne l'importance du commerce à base de produits artisanaux qui est essentiellement localisé dans l'ancienne médina, principal centre commercial des ces produits.

Dans le passé, il y avait une spécialisation spatiale du commerce traditionnel organisé sous forme de "Souikat". Ces souks traditionnels existent toujours, mais les produits qui y sont vendus actuellement, ne sont plus exclusivement des articles traditionnels comme dans le passé et ce suite à la prédominance des produits manufacturés.

B - COMMERCE MODERNE

a - Commerce de gros

La distribution des produits de base à l'intérieur de la Province est assurée par plusieurs grossistes, dont la plupart sont implantés au niveau de la ville de Tétouan, ce qui confirme le rôle de cette dernière comme étant un grand pôle d'activité commerciale.

La répartition des distributeurs de certains produits alimentaires et manufacturés, se présente comme suit :

PRODUITS	NOMBRE DE DISTRIBUTEURS
-Farine	54
-Thé	12
-Sucre en pain	8
-Levure	2
-Gaz butane	18
-Ciment	70

Pour ce qui est des lieux de transaction de gros existant au niveau de cette Province, il y a lieu de signaler le marché de gros de fruits et légumes, la halle aux poissons et le souk de bétail.

Par ailleurs, les sources d'approvisionnement de la Province en produits alimentaires et manufacturés varient selon la nature des produits. Toutefois, la principale source demeure la Région du Grand Casablanca.

b - Commerce de détail

Si l'activité du commerce de détail occupe une place très importante dans l'économie de la Province, l'effectif des commerçants de détail, quant à lui, est difficile à cerner avec exactitude pour plusieurs raisons, dont on relève entre autres, la non inscription au registre du commerce d'une bonne partie de détaillants, le changement fréquent de la nature du commerce et des points de vente et l'abondance des marchands ambulants.

Quant à l'activité commerciale dans le milieu rural, elles s'exerce principalement au niveau des souks hebdomadaires, dont on peut citer :

SOUKS	JOUR DE LA SEMAINE
-Tnine Béni Harchen	Lundi
-Tleta Jbel Hbib	Mardi
-Tleta Béni Idder	Mardi
-Arbâa Béni Hassan	Mercredi
-Sebt Oued Laou	Samedi
-Had Bghaghza	Dimanche

c - Commerce organisé

Un autre type de commerce organisé sous forme de commerce associé (coopératives et économats) et de centres commerciaux s'est développé au niveau de cette Province. Ainsi, il existe actuellement plus de 32 centres commerciaux et 16 coopératives, comme il a été créé l'année précédente, au niveau de la ville de Tétouan sur la route menant à M'diq, une grande surface commerciale relevant de la société MARJANE et qui emploie environ 250 personnes.

X - SECTEUR BANCAIRE

A - AGENCES BANCAIRES

Outre Bank Al Maghrib, 11 banques sont représentées au niveau de la Province de Tétouan avec un total de 36 agences bancaires, réparties comme suit :

BANQUES	VILLE DE TETOUAN	MARTIL	OUED LAOU	TOTAL
-Banque Populaire	7	1	-	8
-Banque Marocaine du Commerce Extérieur	4	1	-	5
-Crédit Agricole	3	-	1	4
-Banque Commerciale Marocaine	4	-	-	4
-wafabank	4	-	-	4
-Crédit Immobilier et Hôtelier	2	-	-	2
-Crédit du Maroc	2	-	-	2
-Banque Marocaine du Commerce et de l'Industrie	3	-	-	3
-Union Marocaine des Banques	1	-	-	1
-Société Générale Marocaine des Banques	2	-	-	2
-Banque Marocaine pour l'Afrique et l'Orient	1	-	-	1
Total	33	2	1	36

B - DEPOTS ET CREDITS DE LA PLACE

Le mouvement des dépôts recueillis et des crédits attribués par l'ensemble des banques installées dans le rayon d'action de l'Agence locale de Bank Al Margrib, se présente, depuis l'année 1999, comme suit :

SITUATION AU	DEPOTS RECUEILLIS (en milliers de dh)	CREDITS ATTRIBUES (en milliers de dh)
- 31-12-1999	4.496.259,00	666.320,00
- 31-12-2000	5.772.350,00	1.081.293,00
- 31-12-2001	7.276.322,00	1.196.592,00
- 31-12-2002	7.808.562,00	1.283.658,00
- 31-12-2003	8.603.021,00	1.614.032,00
- 31-12-2004	8.760.401,00	1.800.136,00
- 31-07-2005	8.677.086,00	1.914.159,00

N.B : les banques installées dans le rayon d'action de l'agence locale de Bank Al Maghrib sont ceux relevant du commandement des provinces de Tétouan, Chefchaouen et de la Préfecture de M'diq-Fnideq.

XI - SECTEUR DES TRANSPORTS

A - TRANSPORT ROUTIER

a - Transport voyageurs

Le parc des véhicules de transport agréés voyageurs est composé d'un nombre important de cars reliant la ville de Tétouan à différentes localités relevant de cette Province et à d'autres provinces du Royaume. Cette Province reste donc largement desservie en ce type de transport vu l'importance des autorisations délivrées ces dernières années.

En effet, le transport voyageurs est assuré, entre autres, par des autocars basés, transitaires et terminus.

-Nombre de cars de départ	97
-Nombre de cars terminus	84
-Nombre de cars transitaires	26
Total	207

Par ailleurs, cette Province dispose d'une gare routière qui a été mise en service en 1955, laquelle dispose de 16 quais et 14 guichets.

Toutefois, suite à l'augmentation du parc autocars au niveau de celle-ci, et étant donné qu'elle se trouve en plein centre de la ville et contribue largement à la pollution de l'environnement et à la perturbation de la fluidité du trafic, plus particulièrement pendant les heures de pointe et durant la période estivale, une nouvelle gare routière est en cours de construction dans la périphérie de la ville et dont le lancement des travaux a été donné, par Sa Majesté le Roi que Dieu l'Assiste, durant l'année 2002.

La réalisation de ce projet permettra d'éviter les effets pervers de la pollution et de décongestionner davantage le trafic au niveau de la ville, notamment avec le dédoublement de la voie de contournement de la ville de Tétouan sur près de 10 Km.

En outre, et dans le but de satisfaire les besoins sans cesse croissants des populations en matière de transport, la Province est dotée d'un parc très important de taxis de première catégorie, dont l'effectif et la répartition par point d'attache se présentent comme suit:

POINT D'ATTACHE	NOMBRE DE TAXIS DE 1 ^{ère} CATEGORIE
-Ville de Tétouan	1.103
-Martil	26
-Oued Laou	28
-Centre jbel Hbib	4
-Centre Dar Ben Saddok	2
-Mallaliene	16
-Souk Sebt El Kdim	5
-Ain Lahcen	4
-Beni Harchen	2
-Ben Karrich	15
-Azla	11
-Centre Béni Hassan	2
-Centre Issoumaten	1
-El Oued (usine électricité)	1
-Centre Béni Idder	1
-Amsa	7
-Centre Tlata Béni Idder	3
-C.R. Sahtriyenne	2
-C.R. Zinat	5
-C.R. Béni Leït	1
Total	1.239

b - Transport marchandises

*** Registre de transporteurs de marchandises pour le compte d'autrui**
(période du 13/03/2003 au 31/12/2004)

DESIGNATION	ENTREPRISES OPERANT AVANT LE 13/03/2003		NOUVELLES ENTREPRISES CREEES APRES LE 13/03/2003
	ENTREPRISES EXPLOITANT VEHICULES COUVERTS PAR AGREMENTS DE TRANSPORT (TITULAIRES AGREMENTS + GERANTS)	PROPRIETAIRES VEHICULES DE 8 TONNES ET MOINS DE P.T.A.C	
-Certificats d'inscription délivrés (définitifs + provisoires)	100	227	27
-Véhicules à moteur mis en circulation par des entreprises inscrites avec P.T.A.C inférieur ou égal à 8 tonnes.	-	261	18
-Véhicules à moteur mis en circulation par des entreprises inscrites avec P.T.A.C supérieur à 8 tonnes.	169	5	17
-Total des véhicules à moteur mis en circulation par les entreprises inscrites	169	266	35

*** Transport pour compte propre**

-Nombre de carnets de circulation délivrés
(période du 13/03/2003 au 31/12/2004)

DESIGNATION	AGRICULTEURS	INDUSTRIELS	COMMERCANTS	ENTREPRENEURS	TOTAL
-Véhicules dont le PTAC est compris entre 3,5 T et 8 T.	17	24	102	20	163
-Véhicules dont le PTAC est supérieur A 8 T.	24	48	58	35	158

-Opération de relèvement de tonnage

Nouveau PTAC accordé	8,5 T.	9,4 T	11 T.	12 T.	14 T.	TOTAL
-Nombre véhicules bénéficiaires	-	3	10	-	52	65

-Activité de l'Agence locale de l'O.N.T (année 2004)

- Tonnage transporté	138.013,84 Tonnes
- T. Km réalisé	85.101.828 Km

c - Transport mixte

Le nombre d'autorisations affectées au transport mixte s'élève à 13, dont seulement 7 sont exploitées actuellement.

B - TRANSPORT AERIEN

La Province de Tétouan abrite un aéroport équipé en moyens techniques modernes et sa piste d'atterrissage est de 2.300 m de longueur et de 45 m de largeur. Cet aéroport est desservi par la "Royal Air Maroc" et la compagnie "Régional Air Lines", qui effectuent uniquement des vols intérieurs; sa capacité d'accueil étant de 300.000 passagers par an.

Aussi, il convient de signaler que l'aéroport de Tétouan avait connu pour la première fois la mise en application d'un programme de vols Charters, Zurich-Tétouan, de la compagnie "Edelweiss" qui a opéré en Airbus 320 pour le compte du Tour Opérateur Suisse Kuoni et dont le premier vol inaugural a eu lieu le 5 Juin 2002.

Le tableau ci-après illustre l'évolution de ce trafic durant les trois dernières années :

LIBELLES	/	ANNEES	2002	2003	2004
-Mouvements d'avions commerciaux			156	112	192
-Mouvements d'avions(total général)			789	874	786
-Mouvements de passagers commerciaux			3.190	1.168	13.242
-Mouvements de passagers(total général)			6.161	4.488	16.150

L'augmentation de l'activité aérienne commerciale de cet aéroport demeure souhaitable, ce qui permettrait de renforcer son trafic aérien par des vols directs pour l'acheminement des touristes étrangers vers les centres balnéaires de la région et des Marocains Résidents à l'Etranger et d'encourager le trafic d'échange.

C - TRANSPORT FERROVIAIRE

La Province de Tétouan ne dispose pas de gare ferroviaire. Toutefois, elle est liée au réseau national par des autocars Supratours (ONCF) qui transportent les voyageurs de la ville de Tétouan à destination de la Station ferroviaire de Tnine Sidi Yamani et retour.

D - TRANSPORT URBAIN

Jusqu'aux années 1970, le transport urbain au niveau de la ville de Tétouan a été assuré par des trolleybus, dont le réseau, composé de deux lignes, couvrait à l'époque toute la ville.

Actuellement et avec l'élargissement du périmètre urbain, ce type de transport est assuré par des sociétés privées, qui disposent d'un parc autobus important, lequel parc satisfait moyennement les besoins de la population en matière de transport et est composé d'autobus appartenant à huit sociétés, dont les prestations s'étendent au-delà du périmètre urbain.

SOCIETES	NOMBRE DE LIGNES CONCEDEES		PARC AUTOBUS	
	URBAINES	INTERCOMMUNALES	URBAINS	INTERCOMMUNAUX
-Tétouan-bus	5	9	10	16
-Ghorghiz-bus	3	2	6	4
-A.M.A.-bus	2	4	7	20
-Dersa-bus	3	9	6	8
-Al Madina-bus	1	-	3	-
-Idéale-bus	-	4	-	4
-Maghrib Arabi-bus	1	5	2	10
-Tahra-bus	2	-	5	-
Total	17	33	39	62

A côté des autobus, ce type de transport est assuré également par les taxis de deuxième catégorie dont le nombre s'élève à 554 et éventuellement par les taxis de première catégorie ayant comme point d'attache la ville de Tétouan, soit 1.103 taxis.

E - CENTRE D'IMMATRICULATION DES VEHICULES

L'activité du Centre d'immatriculation des véhicules se présente, durant l'année 2004, comme suit :

a - Cartes grises

* **Immatriculation de véhicules** 1.142

* **Mutation, duplicata et échange**

MUTATION	DUPLICATA	ECHANGE
5.381	82	154

* **Réception à titre isolé (RTI)** 301

b - Permis de conduire

DELIVRES	EXTENSION	ECHANGE	DUPLICATA
6.280	437	922	328

Il y a lieu de signaler enfin que dans le domaine du transport privé, cette Province dispose de :

- Transport touristique : 3 agences (7 agréments)
- Location de voitures avec chauffeurs : 18 agences
- Transport en commun de personnes : 4 établissements (parc autorisé : 8)
- Transport scolaire : 20 établissements (parc autorisé : 89)
- Activité de dépannage : 11 entreprises (parc autorisé : 38)
- Visites techniques : 4 centres (19.287 visites délivrées en 2004).
- Auto-écoles : 31 (28 à Tétouan et 3 à Martil)

XII - SECTEUR SOCIAL

A - EDUCATION NATIONALE

Le secteur de l'éducation nationale au niveau de la Province de Tétouan a connu un essor considérable et continu, et ce grâce à l'importance accordée par le Gouvernement de Sa Majesté le Roi à l'éducation et à l'enseignement, considérés comme étant la base fondamentale du progrès auquel aspirent les nations et les peuples, notamment par sa généralisation et l'amélioration de la qualité des programmes dispensés.

Les données ci-dessous, relatives à l'enseignement au niveau de cette Province sont un indice déterminant le développement exponentiel qu'a connu ce secteur durant les dernières années, notamment avec la création de nouveaux établissements d'enseignement primaire et secondaire, la création de l'Université Abdelmalek Essâadi, de l'Académie Régionale, de quatre facultés, de l'Ecole Normale Supérieure et de la Cité Universitaire, lesquelles créations sont autant d'indicateurs qui présagent de l'avenir du secteur éducatif et culturel de la Province et déterminent par conséquent l'ampleur des efforts consentis par les responsables pour la réalisation de l' "Ecole Nationale", grand instigateur de la révolution civique et civile en matière d'éducation des citoyens et pour garantir le droit de l'enseignement à tout un chacun.

En ce qui concerne les statistiques afférentes aux établissements scolaires et aux effectifs des élèves et des cadres enseignants, elles sont récapitulées dans les tableaux ci-après :

a - Enseignement public (année scolaire 2005-2006)

*** Enseignement primaire**

DESIGNATION	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	TOTAL
-Etablissements	55	46	101
-Salles utilisées	845	592	1.437
-Classes	1.243	840	2.083
-Elèves	44.652	19.566	64.218
-Enseignants	1.243	840	2.083
-Elèves nouvellement inscrits	6.476	4.175	10.651
dont .garçons	3.293	2.045	5.338
.filles	3.183	2.130	5.313

*** Enseignement secondaire collégial**

DESIGNATION	NOMBRE
-Etablissements	
.Collèges	21
.Lycées abritant des collégiens	3
-Classes	623
-Elèves	22.569
-Enseignants	887

d - Enseignement supérieur

* Facultés

La Province de Tétouan est dotée de quatre facultés à savoir la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (créée en 1982, sise à Martil), la Faculté des Sciences (créée en 1982, sise à Tétouan ville), la Faculté poly disciplinaire (créée en 2002, sise à Martil) et la Faculté Oussoule Eddine (théologie) (créée en 1962, sise à Tétouan ville). Les trois premières facultés relèvent de l'Université Abdelmalek Essâadi de Tétouan (créée en 1989) dont le siège est à Martil, alors que la dernière relève de l'Université Quaraouiine de Fès.

Le tableau ci-après récapitule les équipements et les effectifs des étudiants et des enseignants durant l'année universitaire 2004-2005 :

UNIVERSITES FACULTES	ABDELMALEK ESSAADI DE TETOUAN			QUARAOUYINE DE FES
	SCIENCES	LETTRES	POLY DISC.	OUSSOULE EDDINE
-Amphi théâtres	5	2	6	2
-Salles de cours	-	33	-	12
-Salles spécialisées	51	15	10	2
-Bibliothèques	1	1	1	1
-Etudiants	2.348	3.824	3.350	1.195
-Enseignants (corps pédagogique permanent)	194	131	20	22

* Ecole Normale Supérieure

La création en 1987 d'une Ecole Normale Supérieure est venue renforcer, au niveau de cette Province, les rangs des établissements de formation des cadres enseignants de haut niveau scientifique, pédagogique et didactique. Les statistiques concernant les équipements et les effectifs des élèves et du corps pédagogique se trouvent détaillées dans le tableau ci-après (année scolaire 2004-2005) :

DESIGNATION	EFFECTIFS
-Salles de conférence de 400 places	1
-Salles de cours de 80 places	1
-Salles de cours de 40 places	12
-Salles spécialisées et labo.	35
-Centre de documentation et d'information	1
-Nombre d'élèves professeurs	225
-Enseignants	113 (dont 24 vacataires)

L'établissement est doté également d'un internat composé de 3 pavillons. Le premier qui est composé de deux bâtiments, dispose de 79 chambres de deux lits chacune, avec une capacité d'accueil de 316 élèves professeurs. Les deux autres sont utilisés actuellement comme cité universitaire provisoire (annexe de la cité universitaire de Tétouan) pour les étudiantes des facultés de Tétouan, avec une capacité de 310 lits.

Il y a lieu de signaler à cet égard que la capacité litière de la cité universitaire de Tétouan (créée en 1994) s'élève à 1.494 lits.

e – Projets en cours et projetés

Dans le but de renforcer la capacité d'accueil de certains établissements scolaires, d'améliorer les conditions de scolarisation et de satisfaire les besoins des populations locales en matière d'enseignement, plusieurs projets sont en cours de réalisation et projetés, dont il y a lieu de signaler :

INTITULE DU PROJET	LOCALISATION	BUDGET ALLOUE (Dh)	OBSERVATIONS
-Construction du Collège Al Matar	-Lotiss. Al Matar, Tétouan	5.500.000,00	Projeté
-Construction du Collège Barbouri	-Jbel Dersa, Tétouan	5.000.000,00	"
-Construction du Collège Taboula	-Taboula, Tétouan	6.600.000,00	"
-Construction du Collège Taha Houssein	-Martil	5.000.000,00	"
-Construction du Collège Mallalien	-C.R Mallalien	4.600.000,00	"
-Construction d'un Collège à Azla	-C.R Azla	5.000.000,00	"
-Construction du Collège Zaitoune	-C.R Zaitoune	5.000.000,00	"
-Construction de l'internat du Collège Al Hamra	-C.R Al Hamra	1.500.000,00	"
-Construction de l'école Samsa-Dersa	-Taboula, Tétouan	2.500.000,00	"
-Construction de l'école Jbel Al Alam	-Annakkata, Tétouan	2.400.000,00	"
-Construction de l'école 30 Juillet	-Boujdad, Tétouan	2.450.000,00	"
-Construction de l'école Al Ahd Al Jadid	-Ahrik, Martil	2.400.000,00	En Cours
-Extension du lycée Hassan II	-Tétouan	800.000,00	Projeté
-Extension du lycée Route de Tanger	-Tétouan	1.850.000,00	"
-Extension du lycée Mohamed VI	-Martil	650.000,00	En Cours
-Extension du lycée Oued Laou	-Oued Laou	100.000,00	Projeté
-Extension de l'école Khalid Ibn Al Oualid	-Tétouan	600.000,00	"
-Extension de l'école Lissane Eddine Ibn Al Khatib	-Tétouan	427.000,00	"

B - FORMATION PROFESSIONNELLE

Le Maroc a toujours accordé une grande importance à la formation professionnelle. En effet, depuis la réforme de cette dernière, notre pays a franchi de grandes étapes dans l'édification d'un système national de formation professionnelle à même de répondre, d'une part aux aspirations des jeunes qui affluent sans cesse sur le marché de l'emploi et ce par leur insertion dans le monde du travail, et d'autre part aux besoins des différents secteurs de l'activité économique en mettant à leur disposition une main d'œuvre qualifiée.

Ainsi, la réforme engagée dans le cadre de la Charte Nationale d'Education et de Formation, a consacré à la formation professionnelle, entant que maillon fort d'une politique de l'emploi et levier de promotion du travail, un rôle vital favorisant la formation des compétences par la valorisation des ressources humaines, le développement des modes d'apprentissage et partant l'insertion dans la vie active.

En effet, le secteur de la formation professionnelle au niveau de cette Province a connu ces dernières années un développement important et ce aussi bien par l'ouverture de nouveaux établissements, notamment privés, que par la diversification des filières disponibles à l'échelon des quatre niveaux de formation, à savoir la spécialisation, la qualification et les niveaux technicien et technicien spécialisé.

L'appareil de formation professionnelle est ainsi composé de 40 établissements dont 32 établissements privés avec une capacité de 1.600 places pédagogiques et 8 établissements publics relevant de 5 départements formateurs avec une capacité de 2.110 places pédagogiques.

La répartition des huit établissements publics par département formateur se présente comme suit :

DEPARTEMENT FORMATEUR	NOMBRE DE CENTRES
-O.F.P.P.T	2 I.S.T.A 2 C.Q.P
-Ministère de l'Urbanisme	1 I.T.A
-Ministère de l'Artisanat	1 C.F.P
-Ministère de la Jeunesse et du Sport	1 C.Q.P
-Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	1 I.S.T.A
Total	8

La capacité d'accueil du système de formation professionnelle au niveau de cette Province a connu ces cinq dernières années une nette progression aussi bien en nombre d'établissements qu'en places pédagogiques offertes.

ANNEE SCOLAIRE	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004	2004-2005
*Public					
-Etablissements	8	8	8	8	8
-Capacité d'accueil	1.353	1.353	1.490	1.690	2.110
*Privé					
-Etablissements	32	34	37	38	32
-Capacité d'accueil	1.640	1.685	1.835	2.000	1.600
*Total					
-Etablissements	40	42	45	46	40
-Capacité d'accueil	2.993	3.038	3.325	3.690	3.710

a – Filières et formations

57 filières sont dispensées au niveau des établissements de formation professionnelle de la Province, couvrant 10 secteurs de formation à savoir :

SECTEUR DE FORMATION	NOMBRE DE FILIERES
-Administration de gestion	15
-Agriculture	2
-Artisanat de production	2
-Artisanat de service	10
-B.T.P	6
-Commerce	4
-Hotellerie-Tourisme	1
-Ind. Mécanique, métallurgique et électrique	10
-Santé	3
-Textile-Confection	4
Total	57

L'encadrement des stagiaires est assuré par 282 formateurs, soit un ration d'un formateur pour moins de 12 stagiaires.

b – Effectifs des stagiaires

Les effectifs des quatre niveaux de formation ont enregistré, durant les dernières années, une augmentation sensible. Ceux de l'année scolaire 2004-2005 se présentent ainsi qu'il suit :

SECTEUR	NIVEAU	SPECIALIS.	QUALIFIC.	TECHNIC.	TECHNIC. SPECIALISE	TOTAL
-Public		436	787	487	334	2.044
-Privé		513	271	635	-	1.419
Total		949	1.058	1.122	334	3.463

Concernant le recensement des lauréats diplômés de la formation professionnelle, il se présente, durant les quatre dernières années scolaires, comme suit :

ANNEE SCOLAIRE SECTEUR	2000-2001	2001-2002	2002-2003	2003-2004
-Public	579	499	477	542
-Privé	676	663	809	773
Total	1.255	1.162	1.286	1.315

Le suivi de l'insertion des lauréats de la formation professionnelle fait ressortir, durant l'année 2002, une amélioration par rapport aux années précédentes ; la situation se présente ainsi qu'il suit :

PROMOTION	2000	2001	2002
-Taux d'insertion	65,2 %	62,1 %	78,4 %
-Taux d'emploi	42,4 %	49,2 %	65,2 %

C - SANTE

a - Secteur public

Les services de la santé publique au niveau de la Province fournissent à la population diverses catégories de prestations, dont on cite notamment les prestations préventives (programmes), les prestations hospitalières (hospitalisation), les prestations sous forme d'examens et d'analyses (laboratoires), les consultations et les soins curatifs. Aussi, ils veillent sur l'application des normes sanitaires en vigueur, essentiellement en matière d'épidémiologie et d'hygiène du milieu.

Les objectifs des années à venir visent, entre autres, l'amélioration de la couverture sanitaire par la stratégie des centres de santé communaux et des équipes mobiles, la diminution de l'incidence des maladies à caractère épidémiologique, le renforcement des mesures de contrôle dans les domaines de l'environnement et de l'hygiène du milieu et l'amélioration des conditions d'accueil et de la qualité des services offerts.

* Infrastructure sanitaire

L'infrastructure sanitaire est conçue pour servir trois catégories d'activités, à savoir l'activité hospitalière, l'activité des soins de santé de base et l'activité des examens et analyses.

- Hôpitaux

HOPITAUX	NOMBRE DE LITS
-Hôpital Général Provincial (Tétouan)	393
-Hôpital Psychiatrique (Tétouan)	130
-Hôpital de Pneumo-phtisiologie (B. Karrich)	177
Total	700

- Etablissements de soins de santé de base

CATEGORIE	URBAIN	RURAL	TOTAL
-Centre de santé urbain	13	1	14
-Centre de santé avec module d'accouchement	2	3	5
-Centre de santé communal	-	13	13
-Dispensaire	-	3	3

- Structure d'appui

CATEGORIE	NOMBRE
-Centre de planification familiale	1
-Centre de diagnostic de la tuberculose et des maladies respiratoires	1
-Laboratoire d'épidémiologie et d'hygiène du milieu	1
-Laboratoire d'analyses médicales	1
-Laboratoire de dépistage du paludisme et bilharziose	1
-Centre d'orthopédie (handicapés moteurs)	1
-Centre de transfusion sanguine	1
-Centre de diagnostic	2

* Actions

Trois modes de couverture sanitaire sont mis en place par le Ministère de la Santé, à savoir le mode urbain (fixe), le mode rural (fixe) et le mode rural mobile. Toutefois, la Délégation Provinciale de la Santé de Tétouan a préconisé un autre mode de couverture sanitaire sous forme de mini campagnes qui concernent surtout les zones enclavées qui ne sont couvertes par aucun mode de couverture sanitaire.

* Moyens humains et matériels

- Personnel médical

CATEGORIE	URBAIN	RURAL	TOTAL
-Spécialistes	49	1	50
-Généralistes	39	8	47
Total	88	9	97

- Personnel infirmier

CATEGORIE	URBAIN	RURAL	TOTAL
-Spécialistes	110	8	118
-Polyvalents	310	31	341
Total	420	39	459

- Equipements lourds

.Bloc central (salle)	4
.Bloc urgences (salle)	2
.Bloc maternité (salle)	1
.Bloc ophtalmologie (salle)	1
.Radiologie (salle)	2
.Hémodialyse (reins artificiels)	16

* Réalisations (cinq dernières années)

- Etablissements hospitaliers

.Evolution des nouvelles admissions

ETABLISSEMENT / ANNEES	2000	2001	2002	2003	2004
-Hôpital civil	14.158	14.584	13.720	14.726	15.068
-Hôpital de pneumo-ptisiologie	1.150	1.120	1.243	1.096	1.281
-Hôpital psychiatrique	934	1.015	1.051	1.120	1.129
Total	18.242	16.719	16.014	16.942	17.478

.Evolution des journées d'hospitalisation

ETABLISSEMENT / ANNEES	2000	2001	2002	2003	2004
-Hôpital civil	73.319	71.816	67.163	63.367	60.755
-Hôpital de pneumo-ptisiologie	46.087	45.082	45.547	43.731	50.472
-Hôpital psychiatrique	33.713	31.686	31.374	33.339	31.587
Total	151.011	148.584	144.084	140.437	142.814

.Evolution des interventions chirurgicales

SPECIALITES / ANNEES	2000	2001	2002	2003	2004
-Chirurgie générale	1.091	1.253	1.079	1.094	1.147
-O.R.L	421	461	445	641	655
-Traumatologie	668	652	700	723	774
-Chirurgie infantile	899	880	922	853	1.121
-Gynéco obstétrique	575	623	489	462	674
-Ophtalmologie	918	1.497	994	855	244
-Urologie	69	62	103	94	109
-Neurochirurgie	62	65	68	69	55
Total	4.703	5.493	4.800	4.791	4.779

- Etablissements de soins de santé de base (programmes sanitaires)**.Evolution de la couverture vaccinale des naissances par le BCG**

MILIEU / ANNEES	2000	2001	2002	2003	2004
-Urbain	84,81	83,46	78,24	78,27	81,94
-Rural	101,37	105,17	109,52	115,43	109,96
Total	89,14	88,89	85,74	87,14	88,59

.Evolution de la couverture des accouchements en milieu surveillé

ANNEES	2000	2001	2002	2003	2004
Nombre	4.096	4.324	4.547	5.110	5.581
Pourcentage	38,53	39,82	41,01	46,73	51,79

.Evolution de la couverture des consultations prénatales

MILIEU / ANNEES	2000	2001	2002	2003	2004
-Urbain	42,55	42,92	45,27	46,02	54,64
-Rural	14,96	16,12	20,90	26,37	32,41
Total	35,33	36,23	39,42	41,33	49,37

.Evolution de la couverture des consultations postnatales

MILIEU / ANNEES	2000	2001	2002	2003	2004
-Urbain	70,47	69,50	67,79	66,57	75,09
-Rural	60,40	66,45	79,83	91,06	75,29
Total	67,84	68,74	70,68	72,41	75,13

.Evolution du taux de recrutement en planification familiale

MILIEU / ANNEES	2000	2001	2002	2003	2004
-Urbain	18,53	20,15	18,94	13,86	15,21
-Rural	23,37	23,57	22,14	30,06	29,88
Total	19,86	21,04	19,75	16,85	17,89

.Evolution de la prévalence contraceptive

MILIEU / ANNEES	2000	2001	2002	2003	2004
-Urbain	32,09	33,33	29,96	22,36	23,86
-Rural	7,94	9,85	9,88	14,98	14,47
Total	25,47	27,17	24,90	21,00	22,14

.Evolution des activités de la surveillance épidémiologique

MILIEU / ANNEES	2000	2001	2002	2003	2004
-Tuberculose (nouveau cas)	736	827	774	777	757
-Rougeole	309	76	3	308	368
-Hépatite épidémique	157	118	70	100	47
-Conjonctivite	3.461	3.308	3.300	3.545	6.088
-Urétrite	455	500	362	327	258
-Toxi-infection alimentaire (épisodes)	1	1	0	1	0
-Toxi-infection alimentaire (cas)	5	55	0	11	0
-Typhoïde	218	180	97	122	56
-Méningite	25	13	29	42	38

.Evolution des activités de la santé scolaire et universitaire

ACTIVITES / ANNEES	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2003/2004	2004/2005
Visites médicales systématiques	14.393	13.599	14.558	15.153	15.797
Acuité visuelle	18.123	17.429	16.229	17.790	19.103

En outre, d'autres prestations sont fournies dans le domaine des soins curatifs et préventifs au niveau des formations de soins de santé de base sous forme de programmes de santé structurés par discipline, à savoir :

- Les programmes de santé maternelle et infantile (vaccination des enfants et femmes, lutte contre la malnutrition).
- Les programmes de lutte contre les maladies diarrhéiques et de carence.
- Les programmes de surveillance épidémiologique (lutte anti-paludique, lutte contre les M.S.T-SIDA, lutte contre les maladies à transport hydrique, ...).
- Le programme d'hygiène scolaire et universitaire.
- L'hygiène du milieu.
- Le programme d'éducation et de sensibilisation de la population.

a - Secteur privé

-Médecins spécialistes et généralistes	126
-Cabinet de radiologie	1
-Chirurgiens dentistes	38
-Cliniques	6
-Laboratoires d'analyses médicales	5
-Pharmacies	115
-Infirmiers	23
-Opticiens	41
-Masseurs kinésithérapeutes	5

D - HABITAT

a - Opérations d'Etat

* Opérations achevées et en cours de valorisation

Ces opérations sont au nombre de 23 (16 lotissements et 7 programmes de construction), détaillées comme suit :

-Les lotissements

COMMUNE	DENOMINATION	SUPERFICIE (en ha)	NOMBRE LOTISSEMENTS	COUT (en M. dh)
Tétouan	-Dhar M'hannech	8,5	373	3
	-M'hanneche II, 1ère tranche	10	528	2,67
	-Touabel	29,34	930	7,24
	-Samsa	-	28	-
	-M'hanneche II, 2ème tranche	10,15	468	10,24
	-Aviation	37	607	177
	-Mounia	8,5	310	54,62
	-Tamouda	33	517	56,52
	-Souani	24	713	103,51
	-Taboula III	2,6	66	5,35
	-Z.A.P. Tamouda	5,5	257	8,16
Martil	-Karima	9	254	5,9
	-Al Mountalak	4,96	184	45,93
Oued Laou	-Al Bahara	1,34	112	2,94
Jbel Hbib	-Sidi Hbib	3,34	181	4,08
Ben Karrich	-Annahda	4,43	212	10,37
Total	16	191,66	5.740	497,53

-Les programmes de construction

COMMUNE	PROGRAMME	SUPERFICIE (en ha)	NOMBRE LOGEMENTS	COUT (en M. dh)
Tétouan	-Annahda	2	128	10
	-Samsa	3,93	201	7,24
	-Taboula III	2,6	22	5,38
Martil	-Chems, 1ère tranche	2,14	404	364
Oued Laou	-Habitat rural Oued Laou	0,9	40	2,2
Jbell Hbib	-Habitat rural Jbel Hbib	0,84	30	0,93
Azla	-Habitat rural Azla	1	33	1,9
Total	7	13,41	858	391,65

* Opérations en cours d'étude

Il s'agit des opérations ci-après :

- Opération Souani-extension, réalisée à Tétouan.
- Programme social Azla (projet de partenariat entre Al Omrane et la Commune d'Azla).

-Opération Zaitouna (lotissement), réalisée sur 5 ha à la Commune Zaitoune par l'ERAC/NO.

-Opération Sidi Abdeslam Al Bahri à la commune rurale d'Azla (ERAC/NO en partenariat avec la commune d'Azla).

* Opérations en cours d'identification

Il s'agit de deux terrains domaniaux proposés au Ministère de l'Habitat, à savoir :

-un terrain de 35 ha sis à la commune urbaine de Tétouan.

-un terrain de 90 ha sis à la commune urbaine de Martil.

* Opérations en cours de prospection (ERAC/NO)

-Création d'un pôle urbain Al Andalous à Tétouan.

-Création d'une zone d'aménagement progressif (ZAP) au centre Dar Ben Karrich.

b - Programme national des 200.000 logements sociaux

Le nombre d'opérations réalisées et en cours de réalisation et d'étude s'élève à 68, réparties comme suit :

COMMUNES	NOMBRE DE PROJETS	NOMBRE DE LOGEMENTS INDUITS
*Projets réalisés		
-Tétouan	32	2.475
-Martil	5	788
Total	37	3.263
*Projets en cours de réalisation		
-Tétouan	5	445
-Martil	3	334
-Oued Laou	1	14
Total	9	793
*Projets en cours d'étude		
-Tétouan	19	2.173
-Martil	3	182
Total	22	2.355
Total général	68	6.411

c - Coopératives d'habitat

La situation du secteur coopératif en matière d'habitat se présente comme suit :

-Coopératives dont les travaux de construction sont achevés : 9

-Coopératives dont les travaux de construction sont en cours : 3

-Coopératives n'ayant pas encore entamé les travaux : 11

L'effectif global des adhérents à ces 23 coopératives s'élève à 344.

d - Restructuration des quartiers d'habitat non réglementaire

En matière de restructuration des quartiers d'habitat non réglementaire, opérations qui entrent dans le cadre du programme d'action de résorption de l'habitat insalubre, plusieurs opérations subventionnées par le budget général de l'Etat, ou en partenariat avec les communes concernées, sont en cours de réalisation ou en phase d'études topographiques, urbanistiques et techniques.

* Projets subventionnés par le budget général de l'Etat

Il s'agit de trois projets bénéficiant d'une subvention totale de 26,82 M. dh. Ceux-ci, dont l'opérateur est Al Omrane, concernent 3.684 ménages habitant les quartiers de Annakata, Korrat Sbaâ et Coelma.

* Projets conventionnés

Trois conventions de partenariat ont été établies entre l'Etat et les communes urbaines de Tétouan et Martil pour la restructuration de 9 quartiers (165 ha) habités par 4.764 ménages. La subvention du budget de l'Etat s'élève à 49,39 M. dh, alors que celle des municipalités est de l'ordre de 45,45 M. dh. A cet égard, il y a lieu de signaler que ces opérations ont été lancées par Sa Majesté Le Roi que Dieu le Préserve en Septembre 2003.

e - Réhabilitation de l'ancienne médina de Tétouan

Cette opération, dont l'opérateur est le holding d'aménagement Al Omrane, portera sur les travaux de traitement des fissures sur façades et de soubassement et renforcement des logements vétustes, dont le nombre s'élève à 40 logements aux quartiers Al Mellah et Kaâ Al Hafa.

f - Résorption des bidonvilles

D'après le contrat ville, Tétouan sera déclarée à la fin 2006 ville sans bidonvilles. L'opération a été lancée par le relogement de 27 ménages situés à l'emprise de la voie d'accès à l'aéroport Saniat Rmel de Tétouan.

L'opération de résorption concerne les quartiers ci-après sis à la ville de Tétouan :

NOM DU QUARTIER	NOMBRE DE MENAGES	OBSERVATIONS
-Al Matar	195	
-Al Menkoubine	172	Ces ménages seront recasés aux opérations suivantes : -27 logements -Z.A.P Tamouda -Lotissement Tamouda.
-Hafat Rkaïna	41	
-Al Kassaba	11	
-Ard Al Mostfa	100	
-Bab Nouader	38	
-Ingeniores	42	
-Diverses poches	101	
Total	700	

g - Mouvement des constructions

Le nombre de logements autorisés durant l'année 2004 par les communes urbaines de la Province, répartis par type de logement, se présente comme suit :

COMMUNES URBAINES	HABITAT ECONOMIQUE	IMMEUBLES	VILLAS	TOTAL
-Tétouan	1.182	408	43	1.633
-Martil	157	533	18	708
-Oued Laou	76	14	1	91
Total	1.415	955	62	2.432

E - AFFAIRES CULTURELLES

Lieu de brassage des civilisations mères, la ville de Tétouan raconte, à travers ses sites archéologiques, dont notamment ceux de Tamouda, l'histoire des sociétés humaines y ayant vécu, entre autres celles des phéniciens et des romains. En effet, l'existence de ces sites témoigne du fait que l'histoire de Tétouan remonte à la plus haute antiquité, ce qui lui a valu sa renommée de ville impériale. De même, l'existence de l'Institut des Beaux Arts et de l'Ecole des Arts et Métiers, lui confèrent sa qualité de cité culturelle, qui réussit même de susciter l'intérêt d'organismes internationaux tel que l'UNESCO.

Par ailleurs, sa position stratégique à la porte de l'Europe, lui a valu le prestige de servir à l'Islam, durant sa conquête, de principal passage à la presque île ibérique, sous l'égide de Abou Al Hassan Ali Al Mandri, pour être plus tard édiflée en capitale de l'Andalousie sous l'ère des musulmans venus de Grenade en 1492.

Aussi, de l'histoire de la ville et de ses hommes, réputés par leur civisme farouche et leur persévérance, sont nés un patrimoine culturel se concrétisant par la création, depuis le protectorat, de la première école privée du Royaume (Al Maâhad Al Hor de Tétouan), par l'organisation biennale des rencontres du cinéma méditerranéen destinées à être érigées en Festival International n'ayant rien à envier à ceux organisés à l'échelon mondial et par l'organisation annuelle de la Fête du Livre et du festival de luth.

A cet égard et afin de permettre au secteur de la culture de s'acquitter de sa tâche en matière d'épanouissement de l'individu et des groupes et de consolidation du rang de la Province dans le processus civilisationnel du Royaume, un programme ambitieux a été mis en œuvre ces dernières années.

En effet, ce programme a porté, entre autres, sur le suivi des activités du Conseil Régional de la Culture, l'inscription de la ville de Tétouan parmi les villes patrimoine universel de l'humanité, la réfection, l'aménagement et l'équipement, dans le cadre du partenariat avec le Gouvernement Andaloux, de la Bibliothèque Générale et de la restructuration de l'Ecole des Arts et Métiers. En outre, il y a lieu de signaler la signature d'une convention de partenariat avec l'Association Tétouani des Initiatives Socioprofessionnelles pour la création d'un laboratoire de reconstitution des vieux ouvrages et documents.

Aussi, il est programmé la création d'un musée d'art moderne au niveau de l'édifice de l'ancienne gare de train de Tétouan, la création d'un centre d'interprétation du patrimoine et l'aménagement et l'équipement de l'Institut National des Beaux Arts et du Conservatoire de Musique de Tétouan, et ce en partenariat avec la Junte d'Andalousie.

Les tableaux ci-après illustrent d'une façon sommaire l'infrastructure culturelle que renferme cette Province :

DENOMINATION	LIEU D'IMPLANTATION	SUPERFICIE	DATE DE CREATION	NATURE D'ACTIVITE
-Institut National des Beaux Arts	-Quartier scolaire, Tétouan ville	4.050 m ²	-1945, érigé en Ecole Nationale en 1993	-Art plastique, peinture, photographie, gravure, sculpture.
-Bibliothèque Daoudia	-Bab Al Okla, Tétouan ville	100 m ² (30 sièges)	-Créée au début du 20 ^{ème} S. et ouverte au public en 1986	-Animation culturelle (fréquentée par 800 à 1.000 personnes/an).
-Bibliothèque Abou Al Hassan Chadili	-Martil	150 m ² (60 sièges)	-1983	-Animation culturelle.
-Ecole d'Arts et Métiers	-Bab Al Okla, Tétouan ville	2.800 m ² dont 1.200 m ² couverte	-1919	-Apprentissage des métiers traditionnels et de l'artisanat andalous (106 élèves apprentis).
-Musée Ethnographique	-Bab Al Okla, Tétouan ville	350 m ²	-1928	-Vulgarisation du patrimoine andalous de Tétouan (habits, bijoux, meubles et armes).
-Musée Archéologique	-Tétouan ville	1.300 m ²	-1939	-Exposition des pièces explorées lors des travaux archéologiques dans la région.
-Bibliothèque Moulay El Hassan de recherches	-Maison de Culture, Tétouan ville	250 m ² (80 sièges)	-1937	-Recherches en études arabo-musulmanes (environ 5.000 personnes/an).
-Bibliothèque Générale	-Tétouan ville	306 m ² (400 sièges)	-1939	-Recherches scientifiques, littéraires et autres (30.125 personnes en 2002).

DENOMINATION	LIEU D'IMPLANTATION	SUPERFICIE	DATE DE CREATION	NATURE D'ACTIVITE
-Conservatoire de Musique	-Tétouan ville	1.300 m ²	-1944	-Enseignement d'arts de danse et de musique classique et andalouse (450 à 500 élèves et étudiants).
-Galerie Bertuchi d'art moderne	-Tétouan ville	13 x 9 m de surface	-1985	-Expositions.
-Maison de Culture	-Tétouan ville	1.500 m ²	-1983	-Animation culturelle.
-Inspection des Monuments et sites historiques	-Tétouan ville	90 m ²	-1919	-Réfection et conservation des monuments et sites historiques.
-Salles de cinéma .Avenida .Monumental .Espagnol .Victoria .Martil	-Ville de Tétouan -Ville de Tétouan -Ville de Tétouan -Ville de Tétouan -Ville de Martil	1.000 places 1.000 places 1.000 places 500 places 500 places	-	-Projection de films. animation culturelle et artistique.
-Théâtres .Espagnol .Monumental .Maison de Culture	-Ville de Tétouan -Ville de Tétouan -Ville de Tétouan	1.000 places 1.000 places 600 places	-	-Projection de films. animation culturelle et artistique.

F - JEUNESSE ET SPORT

Le secteur de la Jeunesse et du Sport joue un rôle déterminant dans l'encadrement et l'éducation des populations en général et de la jeunesse en particulier, lequel rôle a été renforcé par des programmes d'action visant la promotion des activités sportives et culturelles, la découverte des vocations des jeunes et l'orientation saine de leurs aspirations, le développement d'une conscience sociale optant pour la protection de l'enfance et de la jeunesse contre les dangers de la délinquance et de l'exclusion et enfin la promotion d'une culture nationale basée sur la civilisation arabo-musulmane et l'implication des jeunes dans le processus de développement économique et social.

En effet, la prise de conscience par la jeunesse, de cette réalité que le sport est pour l'âme ce que l'aliment est pour le corps, a donné à l'activité sportive au niveau de la Province, l'élan vital qu'il lui fallait, notamment avec l'organisation au niveau du Royaume d'importantes manifestations sportives internationales ayant servi de tonique exaltant aux jeunes qui s'adonnent désormais à presque toutes les disciplines sportives connues à l'échelon mondial et ce grâce à leur adhésion de plus en plus encouragée à des clubs et à des associations sportives, leur servant d'encadreurs.

Néanmoins, l'absence d'une infrastructure qui va de paire avec ces aspirations et l'insuffisance des équipements sportifs constituent la principale préoccupation des responsables locaux, car si cette Province n'a pas profité de projets d'équipements sportifs importants, si l'on exclue la salle de gymnastique, la piscine couverte et une salle couverte pluridisciplinaire (financée dans le cadre du programme F.E.C. et dont les travaux n'ont pas encore été achevés), la réalisation, aujourd'hui d'un complexe sportif pluridisciplinaire servant à l'organisation de manifestations sportives de grande envergure, s'avère une nécessité impérieuse afin d'assouvir le besoin des jeunes dans ce domaine.

Ainsi, le secteur de la Jeunesse et du Sport est composé, au niveau local, des équipements et institutions ci-après (année 2004) :

-Terrains de football	2
-Terrains de basket-ball	1
-Terrains de handball	1
-Terrains de volley-ball	1
-Salles de gymnastique	2 (à Tétouan et Martil)
-Piscine couverte	1
-Piste d'athlétisme	1
-Ecoles de sport	14 (545 bénéficiaires)
-Associations sportives	78 (plus de 3.653 bénéficiaires)
-Clubs sportifs et salles privées	34
-Maisons de jeunes	5 (près de 44.650 adhérents et bénéficiaires)
-Foyers féminins(4 urbains et 2 ruraux)	6 (172 adhérents)
-Garderies d'enfants (4 urbains et 2 ruraux)..	6 (399 bénéficiaires)
-Centre d'accueil (sis à Touabel)	1 (47 lits ; 642 bénéficiaires, 1.114 nuitées)
-Associations culturelles (6), éducatives (5), artistiques (2) et autres (5)	18
-Centre d'estivage (sis à Azla)	1 (capacité : 180 personnes)
-Club de l'enfant	1 (capacité : 120 enfants).

G - ARTISANAT

L'artisanat a depuis toujours joué un rôle prépondérant dans le processus de développement de l'activité économique et sociale de la Province. Aussi, il constitue une des composantes de la culture civilisationnelle locale comme le témoigne la créativité des artisans, la finesse de l'art artisanal, sa vivacité et sa diversité, qui persistent encore dans les palais de l'ancienne médina (palais Saâda, Bricha, Sidi Mandri, ...) et dans les anciennes mosquées (Sidi Ali Ben Raisoune).

Réputée comme étant la métropole de l'artisanat dans le nord, la ville de Tétouan dispose d'un tissu artisanal important, caractérisé par sa diversité de sa production et le volume des emplois qu'elle procure.

Aussi, l'existence sur place de 14 coopératives artisanales et d'un centre de formation professionnelle, parallèlement à la constitution de 14 associations professionnelles, n'ont pas manqué de donner une nouvelle dynamique à ce secteur.

En outre, la création de l'Ensemble Artisanal a largement contribué à l'épanouissement du secteur, grâce, d'une part à la politique d'encadrement des coopératives et d'autre part à la fluidité qui caractérise la commercialisation des produits artisanaux.

Par ailleurs, d'importantes actions de reconversion du secteur ont été entreprises ces dernières années, notamment en matière de restructuration des corps de métiers artisanaux, de formation et d'encadrement des artisans, d'amélioration de la qualité et de modernisation des moyens de production.

a - Aspect organisationnel

Concernant l'artisanat producteur d'objets finis purement originaires et spécifiques à Tétouan, il y a lieu de signaler les principaux métiers d'art, répartis par secteur comme suit :

SECTEURS	METIERS
-Terre	-Poterie, céramique, zellige, plâtre, ...
-Bois	-Bois peint, tourné, incrusté, décoré et ébénisterie, ...
-Métaux	-Dinanderie, ferronnerie d'art, fer forgé, bijouterie, ...
-Cuir	-Maroquinerie, baboucherie, tannerie, ...
-Textile	-Tissage, tapis, broderie, couture, passementerie, ...
-Divers	-Vannerie, roseaux, rotin, nattes, ...

b - Main d'œuvre artisanale

Le secteur de l'artisanat est grand pourvoyeur d'emplois dans la mesure où il occupe des effectifs importants d'artisans, de maîtres artisans et d'apprentis, en plus des saisonniers, de ceux qui exercent leurs activités à domicile et des commerçants. C'est ainsi qu'il s'avère très difficile de cerner avec exactitude le nombre de personnes artisans.

Devant cette situation et d'après les listes électorales des Chambres d'Artisanat, considérées comme l'unique source officielle à cet égard, l'effectif des artisans s'élève à quelques 5.012 personnes, dont 3.103 opèrent dans la catégorie Art et Production (62%) et 1.909 dans la catégorie Services (38%).

c - Coopératives artisanales

La Province de Tétouan compte actuellement 18 coopératives artisanales, avec 644 adhérents souscrivant un capital social global touchant les trois millions de dh. La dénomination de ces coopératives et le nombre de leurs adhérents sont récapitulés dans le tableau ci-après :

COOPERATIVES	DATE DE CONSTITUTION	NOMBRE D'ADHERENTS
-Coop. des menuisiers	1962	35
-Coop. des tisserands	1962	44
-Coop. des tanneurs	1964	45
-Coop. Al Ikhlass des Maroquiniers	2000	22
-Coop. des babouchiers	1962	50
-Coop. des nattiers	1970	63
-Coop. de tisseuses de tapis	1974	02
-Coop. Al Gaouza des couturiers	1980	152
-Coop. Coopartim	1974	60
-Coop. Assaïda Al Horra	1998	28
-Coop. Al Massira des bijoutiers	1997	11
-Coop. Cozichaux de chaux vive	1998	12
-Coop. Al Hamama Al Baida	2000	09
-Coop. Anniamma de couture	2003	09
-Coop. Al Kantara de céramique	2004	14
-Coop. des électriciens	2004	09
-Coop. des Copro de la chaux	2005	08
-Coop. des maroquiniers 1	1962	71
Total : 18	-	644

Dans le but de permettre à ces coopératives de travailler dans les conditions voulues et les rendre disponibles à toute action d'encadrement, un grand Ensemble Artisanal a été réalisé à leur égard et dont l'importance au niveau de la commercialisation des produits artisanaux n'échappe à personne.

L'ensemble Artisanal de Tétouan a été créé en 1972 et comprend, entre autres, une grande salle d'exposition, deux locaux abritant les centres de formation professionnelle de chaussures et de broderie/couture, le siège des coopératives des tisserands, des nattiers, des maroquiniers et des tisseuses de tapis, le siège de la coopérative COOPATRIM (commercialisation des produits artisanaux des ses adhérents) en plus du Chef-lieu de la Délégation de l'Artisanat.

d - Associations professionnelles

Dans le cadre de l'organisation du secteur artisanal et le regroupement et l'encadrement des artisans, 20 associations professionnelles, englobant 917 adhérents, ont été créées au niveau de cette Province.

ASSOCIATIONS	DATE DE CONSTITUTION	NOMBRE D'ADHERENTS
-Ass. Nasr des potiers	1996	46
-Ass. Wifak des bijoutiers	1996	150
-Ass. Smir des couturiers	1996	62
-Ass. Al Oukhoua des babouchiers	1996	36
-Ass. Al Massira des tisserands	1996	40
-Ass. Najah des fours traditionnels	1996	61
-Ass. Al Amana des photographes	2000	50
-Ass. Taffaline des potiers	1995	31
-Ass. Al Andalous de bois incrusté	1995	46
-Ass. Al Hamama Al Baida de coiffure	2000	58
-Ass. Al Ahd Al Jadid de la famille	2000	35
-Ass. Nour de la femme productrice	2002	19
-Ass. Amsa de développement	2002	25
-Ass. Bassma	2001	10
-Ass. Al Hayat des plombiers	1996	120
-Ass. Saâda des maroquiniers	1996	17
-Ass. Des électriciens	1983	26
-Ass. Des vendeurs de poterie	2004	37
-Ass. Mithak de développement	2002	18
-Ass. d'artisans de poterie de Fran Ali	2004	30
Total : 20	-	917

e - Formation professionnelle

L'opération de formation est entreprise à travers trois aspects, à savoir :

* Formation sur le tas

Il s'agit d'une formation des jeunes, du niveau Spécialisation, auprès des unités de production locales dans les filières suivantes : menuiserie du bâtiment, menuiserie d'art, ébénisterie, ferronnerie d'art, zellige, bois incrusté, dinanderie et tapis.

* Formation résidentielle

C'est une formation au niveau du centre de formation professionnelle sis à l'Ensemble Artisanal. Les apprentis sont formés dans les filières de broderie-couture et chaussures.

*** Formation par apprentissage (opération 2001-2003)**

La convention de cette opération a été établie entre les Ministères de l'Artisanat et de la Formation Professionnelle, en partenariat avec la Chambre d'Artisanat de la Wilaya de Tétouan. Elle vise la formation de 140 jeunes, dont 60 relevant de la Province de Tétouan, auprès de 25 entreprises moyennant le versement de 250 dh par mois et par apprentis aux artisans formateurs.

FILIERE	ENTREPRISES FORMATRICES	NOMBRE D'APPRENTIS
-Menuiserie	6	15
-Menuiserie d'art	8	19
-Ferronnerie d'art	5	10
-Tissage	2	6
-Tapis	1	3
-Bois peint	3	7

f – Crédit artisanal

La situation des crédits à court terme octroyés aux artisans se présente, durant les trois dernières années, comme suit :

ANNEES	NOMBRE DE DEMANDES			MONTANT DES CREDITS		
	PRESENTEES	ACCEPTÉES	%	PRESENTEES	ACCEPTÉES	%
-2001	46	30	65,22	1.745.000,00	482.000,00	27,62
-2002	36	26	72,22	1.305.000,00	645.000,00	49,42
-2003	23	14	60,87	875.000,00	340.000,00	38,86

g – Projets en cours de réalisation

-Projet de développement et de promotion du secteur de céramique en partenariat avec la formation espagnole de l'artisanat et la coopérative Al Kantara de céramique.

-La construction d'une salle d'exposition à la Municipalité de Oued Laou pour la commercialisation des produits artisanaux de la région, notamment la poterie féminine de Fran Ali.

-La construction d'un institut des arts traditionnels à Tétouan.

-La création d'un centre d'entrepreneuriat féminin dans le secteur de tissage traditionnel, en partenariat avec l'ONUDI au centre des unités de production à Saniat Rmel.

H - ENTRAIDE NATIONALE

Le secteur de l'Entraide Nationale au niveau de cette Province est doté d'une infrastructure importante répondant aux exigences des couches sociales défavorisées, en l'occurrence les orphelins, les handicapés, les personnes âgées, etc. et qui permet à la Délégation Provinciale, de concert avec les Autorités Provinciales, les élus locaux et les organisations non gouvernementales, d'exercer son action sociale dans les conditions voulues.

En effet, cette Délégation gère et contrôle 22 centres et institutions implantés au niveau du commandement de cette Province. Leur répartition par milieu d'implantation fait ressortir un taux de concentration de 82% en zone urbaine (18 établissements), contre 18% en zone rurale (4 établissements).

L'action de l'Entraide Nationale est ainsi réalisée au niveau des centres et institutions à caractère social ci-après :

DESIGNATION	NOMBRE D'ETABLISSEMENTS			NOMBRE BENEFICIAIRES
	MILIEU URBAIN	MILIEU RURAL	TOTAL	
-Centres d'éducation et de formation	10	3	13	1.899
-Jardins d'enfants	3	1	4	197
-Centre de formation par apprentissage	1	-	1	68
-Etablissements de bienfaisance				
.Maisons d'enfants	2	-	2	198
.Maison de personnes âgées	1	-	1	24
.Dar Attaliba	1	-	1	-
Total	18	4	22	2.386

* Subventions accordées (année 2004)

INSTITUTIONS BENEFICIAIRES	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	SUBVENTION D'EQUIPEMENT
6	405.000,00 dh	50.000,00 dh

Par ailleurs, les coopératives youssoufia des paralytiques et celles relevant de l'OAPAM (225 bénéficiaires) bénéficient également d'une aide en nature sous forme de denrées alimentaires de base. En outre et dans le même cadre, un ensemble d'ONG et une large couche sociale reçoivent l'aide et le soutien de la Délégation de l'Entraide Nationale, que ce soit de façon directe (opération Ramadan, dons sous forme de produits alimentaires reçus des services de Douanes, ...) ou indirecte à travers l'exonération des taxes douanières dont profitent certaines associations à caractère social.

* Espaces d'alphabétisation

*L'*opération d'alphabétisation des adultes, menée en partenariat avec l'Entraide Nationale et le Secrétariat d'Etat Chargé de la Lutte Contre l'Analphabétisme, à travers la création d'espaces où les bénéficiaires reçoivent, sur une période d'une année, des sessions pédagogiques et des séances de sensibilisation se rapportant à des thèmes sociaux. Le nombre d'espaces créés au niveau de cette Province s'élève à 10, dont 8 en zone urbaine et 2 en zone rurale, bénéficiant à 398 personnes.

Enfin, il y a lieu de signaler que la Délégation Provinciale de l'Entraide Nationale a signé un certain nombre de conventions dans le cadre de coopération et de partenariat avec les associations locales, et ce dans le but de renforcer la solidarité et l'action humanitaire au profit des personnes pauvres, orphelins, enfants abandonnés et familles nécessiteuses.

Par ailleurs, plusieurs projets sociaux sont en cours ou projetés au niveau de cette Province, à savoir :

- la construction d'un complexe social de différentes spécialités sur un terrain d'une superficie de 58.000 m² au quartier Taboula à Tétouan.

- la construction d'un complexe social de différentes spécialités sur un terrain d'une superficie de 6.820 m² à la Commune de Oued Laou.

- la construction d'un complexe social sur un terrain d'une superficie de 1.150 m² à la Commune de Jbel Hbib.

- la création d'une Maison du Citoyen.

- la construction du Centre de formation et d'apprentissage Hassan II à l'unité de production artisanale Saniat Rmel à Tétouan.

- l'extension et l'aménagement du camping Azla.

CONCLUSION

La Province de Tétouan possède d'importantes potentialités qui la prédispose à un décollage économique harmonieux, si toutefois, ces dernières font l'objet d'une revalorisation adéquate et rationnelle ; la concrétisation d'une telle dynamique reste donc tributaire de l'encouragement à la création de projets fédérateurs et des projets jeunes promoteurs, de l'aménagement et de l'équipement de l'actuelle zone industrielle de Tétouan et de la création d'autres zones industrielles, de l'extension de l'aéroport de Tétouan en perspective de recevoir des vols internationaux et de toutes autres perspectives visant la promotion de l'investissement et par la même le développement d'un tissu industriel diversifié garantissant l'intégration de cette Province dans un processus de développement global, durable et harmonieux de l'économie locale, eu égard aux exigences de la mondialisation de l'économie et d'ouverture internationale à l'aube de ce troisième millénaire, tout en sachant que le projet du complexe portuaire Tanger Méditerranéen, qui sera opérationnel l'année 2007, donnera à coup sûr une impulsion à cette dynamique de développement.

Ces perspectives d'une croissance exponentielle, sont donc prometteuses et la résolution ferme de feu SA MAJESTE LE ROI HASSAN II Martyr du panarabisme et de l'Islam, de permettre à cette région, à l'instar des autres régions du Royaume, **"de s'affirmer, de connaître ses besoins, d'évaluer l'échelle de ses priorités et d'exprimer collectivement, nonobstant la diversité des partis et des courants politiques, ses aspirations d'être le porte-parole, le promoteur, le planificateur, l'édificateur et l'exécutant sur son territoire"** (Discours Royal du 24 Octobre 1984), traduite par la création de l'Agence pour la Promotion et le Développement Economique et Social des Préfectures et Provinces du Nord du Royaume (APDN), espace propice à la réalisation d'un certain nombre de projets de développement économique, constitue la passerelle d'embarquement de cette Province au rang dont elle est digne.

Cette œuvre grandiose a été poursuivie avec les mêmes zèle, élan et affirmation par notre **AUGUSTE SOUVERAIN MOHAMED VI QUE DIEU LE PRESERVE**, qui depuis son intronisation, accorde à cette Province l'attention méritée et ce par le lancement ou l'inauguration d'un certain nombre de projets de développement économique visant sa promotion et son développement, en l'occurrence le projet de réalisation de la rocade méditerranéenne, l'installation du parc éolien, et en matière de télécommunications la création du centre de traitement des communications téléphoniques (ATENTO), le programme d'installation de la fibre optique en milieu interurbain et le projet SEA ME WE 3 qui permettra au Royaume d'être relié à 33 pays à travers le monde par le biais de câbles sous-marin, la construction du complexe portuaire Tanger-Méditerranéen, le dédoublement de la voie de contournement de la ville de Tétouan et de la R.N 13 Tétouan-Fnideq, la construction de la nouvelle gare routière de Tétouan, la réalisation de locaux professionnels pour jeunes promoteurs à Tétouan et enfin la construction du barrage Raouz.

Dans la même optique et suite aux Hautes Directives Royales visant à faire de l'investissement et du désenclavement de la région la clef de voûte pour un développement socio-économique basé sur des structures solides garantissant l'intégration de l'économie nationale dans son environnement mondial, d'autres projets non moins importants sont en cours d'étude ou de travaux, entre autres, les projets de restructuration de l'actuelle zone industrielle de Tétouan, de création de parc d'entreprises à Saddina, de réalisation de

l'autoroute Tétouan-Fnideq, de routes rurales et du barrage Martil, de constructions scolaires, d'équipements culturels, de développement social, de repositionnement touristique de la destination Tétouan et de mise à niveau urbaine de la ville de Tétouan.

Eu égard à ce qui précède, cette Province pourra jouer un rôle important dans le développement métropolitain, puisqu'elle constitue, avec Tanger, un bi pôle régional. En effet, si cette dernière axera son économie vers l'industrie, Tétouan serait orientée vers un développement basé sur le tourisme rural, le commerce (qui reste à valoriser) , la culture et la recherche scientifique liée à la présence d'une université à part entière.